Conseil départemental

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR

Agir pour vous !

L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Le Département agit pour l'égalité, l'environnement, la solidarité, le pouvoir d'achat et l'émancipation

Depuis 2015, partout où vous vivez, le Département est pleinement engagé pour améliorer vos conditions de vie, soutenir l'emploi local et lutter contre les inégalité sociales et territoriales, en plaçant **l'humain au cœur de notre projet**. Conjuguant proximité et efficacité, notre ambition est de faire du Conseil départemental l'institution de proximité de toutes les Haut-Garonnaises et tous les Haut-Garonnais.

TOUTES NOS ACTIONS SUR
haute-garonne.fr

RCS Toulouse B 387 927 811 - Crédits photos : © iStock

LE JOURNAL TOULOUSAIN

Jt

MÉDIA DE **SOLUTIONS**

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

JEUDI 16 › 22 JANVIER 2020 · **N° 872**

Grand angle p.10
BAISSE RECORD
DES PERMIS DE CONSTRUIRE
À CAUSE DES MUNICIPALES

Politique p.11
LES AMBITIONS
DE JEAN-LUC MOUDENC
POUR TOULOUSE MÉTROPOLE

DERNIER NUMÉRO PAPIER DU JT, RETROUVEZ-NOUS SUR LEJOURNALTOULOUSAIN.FR

C'EST UNE MAISON VERTE...

L'hebdo de l'éco-logis

© Exclusive Design-Adobe Stock

R 29141 - 0872 -F 1,00€

LE JOURNAL TOULOUSAIN
MÉDIA DE **SOLUTIONS**

est édité par Scoparl News-Medias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulousain.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulousain.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Belaubre,
Séverine Sarrat, Paul Périé et Nicolas Mathé.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulousain.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2019 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulousain.fr
IMPRESSION : Rotogaronne (France)
J.F.J. ROTOGARONNE
8, Route Mestre Marty
47310 ESTILLAC
Journal fondé en 1997 par André Gallego

C'EST L'HISTOIRE D'UN HEBDO ...

... qui bouscule son quotidien

Une page se tourne pour ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire du Journal Toulousain. En effet, nous avons choisi de débuter cette année par une bonne résolution, celle de vous communiquer toujours plus d'informations de proximité et des dossiers thématiques plus étoffés.

Pour cela, la rédaction a décidé de basculer exclusivement vers Internet. Vous tenez entre vos mains le dernier numéro d'une longue série de JT, version papier. Si nous en sommes quelque peu nostalgiques, de nouvelles opportunités s'offrent à nous et à vous, lecteurs.

Notre site Internet devient le support unique de nos parutions, ce qui donne la possibilité à nos journalistes d'être plus réactifs et de vous transmettre les informations en temps réel. Ce choix nous permettra également de multiplier et de diversifier nos formats en vous proposant, entre autres, des podcasts audio et des vidéos, ainsi que d'enrichir nos articles pour une meilleure compréhension des enjeux contemporains. Enfin, grâce à cette transition numérique, nous pourrons publier des dossiers encore plus fouillés, composés de plusieurs dizaines d'articles sur les sujets qui vous intéressent.

Une nouvelle aventure donc, dans laquelle nous nous engageons avec vous et pour vous. Retrouvez-nous quotidiennement sur le site lejournaltoulousain.fr pour accéder à toute l'information locale. Nous vous y attendons avec impatience.

La rédaction

PORTES OUVERTES DU 17 AU 20 JANVIER*

LES JOURS CONFORT

CITROËN

SUV CITROËN C3 AIRCROSS
PLUS SPACIEUX, PLUS DE POSSIBILITÉS

CITROËN ADVANCED COMFORT

Banquette arrière coulissante en 2 parties**
Toit ouvrant vitré panoramique**
Volume de coffre jusqu'à 520 L **
12 aides à la conduite**

Reprise
+ 2 200 €(1)

NOUVEAUX MOTEURS EURO 6
DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT*

Automobiles CITROËN : RCS Paris 642 050 199

INSPIRED BY YOU

(1) 2 200 € TTC pour l'achat d'un SUV Citroën C3 Aircross neuf, hors finition Live, composés d'une remise applicable sur le tarif Citroën conseillé au 03/01/20 et d'une aide reprise Citroën de 1 100 €, sous condition de reprise d'un véhicule et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule. Cette valeur est calculée en fonction du cours de l'Argus®, selon les conditions générales de l'Argus® disponibles sur largus.fr, déduction faite d'un abattement de 15 % pour frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise en état standard. Offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable jusqu'au 31/01/20 dans le réseau Citroën participant. *Selon autorisation préfectorale. **Équipement de série, en option ou non disponible selon les versions. *Détails sur citroen.fr.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO_2 DE SUV CITROËN C3 AIRCROSS (SOUS RÉSERVE D'HOMOLOGATION) : NEDC CORRÉLÉ DE 4,0 À 5,0 L/100 KM ET DE 105 À 114 G/KM – WLTP DE 4,8 À 6,7 L/100 KM ET DE 125 À 151 G/KM.

COUVERTURE. Monter le chauffage et pousser la climatisation chez soi sont-ils des gestes qui appartiendront bientôt au passé ? Passifs ou bioclimatiques, nos habitats intègrent peu à peu l'urgente nécessité d'une sobriété énergétique. Ainsi, les futures normes environnementales RE 2020, qui régissent la construction des logements neufs, leur imposeront d'être à "énergie positive". Soucieux d'apporter sa pierre à l'édifice, le JT est donc allé frapper à la porte de ceux qui bâtissent un monde et des maisons plus écolos.

CC Russell Holden/Pixabay

C'EST UNE MA

Le bâtiment est l'un des secteurs les plus énergivores. À lui seul, il représente 44 % de la consommation énergétique nationale. À l'heure où la France doit la diviser par trois dans les nouvelles constructions, conformément à ses engagements lors du Grenelle sur l'environnement, la marge de manœuvre est importante. En la matière, c'est vers les maisons individuelles que se tournent les regards, car elles constituent 56 % du secteur résidentiel selon la dernière enquête du Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Ceren). Ainsi, une famille vivant dans une maison individuelle récente consomme en moyenne 21 000 kilowatts-heure par an. Un chiffre en baisse mais sur lequel il est encore possible d'agir, comme le souligne l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Pour cela, il convient d'identifier les usages. D'après l'organisme, le chauffage et l'électricité spécifique (irremplaçable pour certains usages) seraient les plus importants. Respectivement, 59 % de la consommation totale d'énergie est imputable au premier et 21 % au second.

> « *Une consommation énergétique divisée par trois* »

Pour juguler ces dépenses, de plus en plus de particuliers optent pour des constructions dites écologiques. Que leur principale motivation soit environnementale ou économique. « *Si bâtir une maison "verte" coûte 20 % plus cher qu'un pavillon classique, la rentabilité est atteinte entre cinq et douze ans. Le budget consacré à l'énergie est alors divisé par deux, voire par trois* », estime Juan Carlos Rojas Arias, maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture (Ensa) de Toulouse, même s'il avoue que l'évaluation est difficile tant les critères à prendre en compte sont nombreux. Pour ce spécialiste en architecture et en développement durable, « *une telle bâtisse affiche un coût global moins important au final. Il s'agit d'une réflexion à long terme, mais qui trouve de plus en plus d'écho chez les futurs propriétaires* », appuie-t-il.

Ce sont d'abord les maisons bioclimatiques qui ont fait leur apparition en 1973, avec les premières

ISON VERTE

réglementations thermiques. « *Il s'agit de concevoir les projets à partir des caractéristiques du lieu d'implantation : orientation, placement des ouvertures, ventilation, choix de matériaux… L'objectif est de profiter au mieux des apports naturels, sans faire appel à des dispositifs complexes* », précise l'expert. Essentiellement pour chauffer le moins possible en hiver et éviter surchauffe en été.

La réflexion est poussée plus loin avec l'arrivée sur le marché des maisons passives, pour lesquelles les consommations d'énergie n'excèdent pas les 52 kilowatts-heure par an. « *C'est trois fois moins qu'une villa conventionnelle. Cette performance est atteinte grâce aux procédés cités précédemment, auxquels on ajoute des mécanismes de ventilation, des panneaux solaires thermiques, pour chauffer l'eau, ou photovoltaïques, pour générer de l'électricité* », détaille Juan Carlos Rojas Arias. Jusqu'à ce que la technologie ait permis d'entrevoir, par le stockage en batteries, la maison à énergie positive, laquelle est capable d'en produire plus que n'en consomment les occupants.

Une dynamique qui contribue à limiter l'impact des maisons individuelles sur l'environnement. D'autant que les nouvelles réglementations RE 2020, qui seront publiées en milieu d'année, intégreront le bilan carbone des bâtiments.

> « *Un coût global moindre au final* »

Séverine Sarrat

Le logement et la consommation d'énergie

Les chiffres pour un ménage

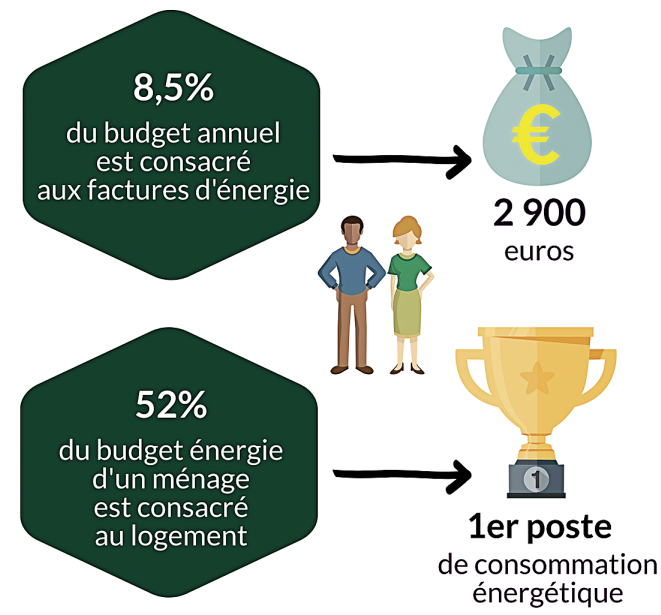

Répartition du budget par poste de consommation

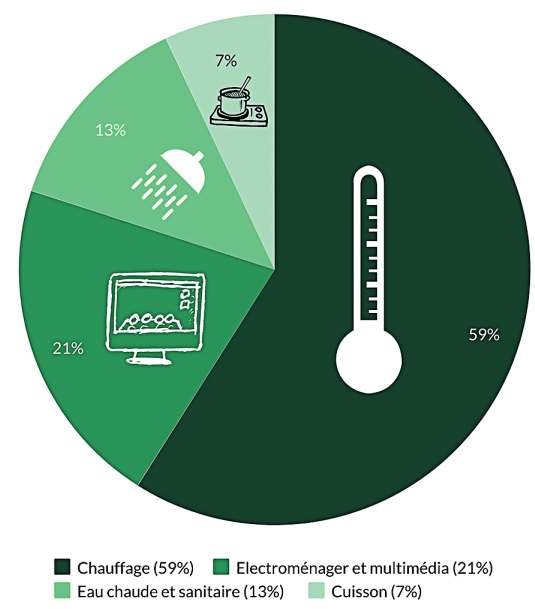

Consommation domestique par type d'énergie

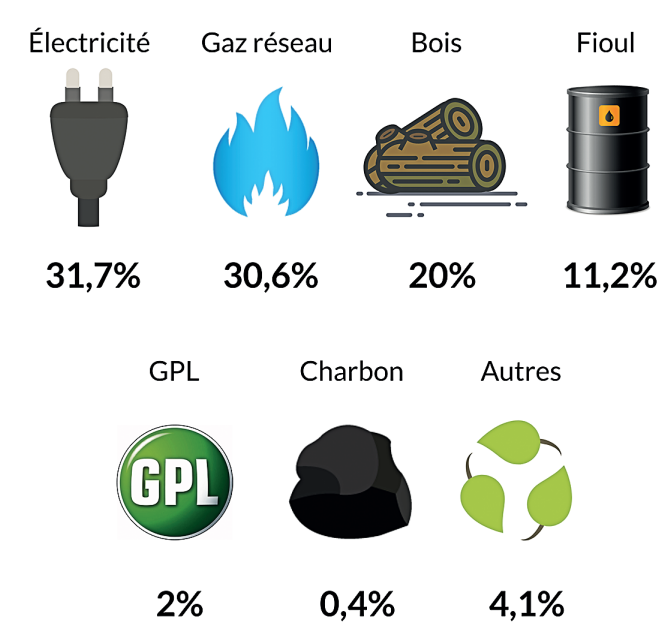

Sources : Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Ceren) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

Le BIOCLIMATIQUE *fait-maison*

ISOLÉS. Au lieu-dit Pas du Fauga, au pied des Pyrénées haut-garonnaises, Ivan Bragatto et sa femme Anaïs Gallo-Bragatto bâtissent, seuls, la maison de leurs rêves. Bioclimatique, avec un système de phytoépuration autonome et privilégiant des matériaux locaux et biosourcés… Un projet qui fait rimer écologie et économie.

Au creux d'un vallon du piémont pyrénéen, à la lisière du parc naturel régional ariégeois, Ivan Bragatto et sa femme Anaïs Gallo-Bragatto se sont lancés dans un défi hors-norme. Bâtir, en autoconstruction, une maison bioclimatique d'une cinquantaine de mètres carrés. « *Un gros projet pour quelqu'un qui n'a jamais tenu une visseuse de sa vie* », s'amuse Ivan Bragatto. Depuis quelques mois, ce biologiste de formation multiplie les casquettes d'artisans du bâtiment. Charpentier, plombier, électricien… Ici, tout est fait-maison. Entièrement assemblée en bois d'essences locales, une structure haute de plusieurs mètres dresse son imposante silhouette à l'entrée du terrain. Recouvert d'immenses bâches blanches pour la protéger des intempéries, le futur lieu de vie du couple laisse déjà entrevoir sa forme définitive. « *Nous aurons deux chambres et une grande pièce avec cuisine et salle à manger* », décrit le jeune homme. Au premier abord, rien ne semble distinguer ce chantier de celui d'une maison conventionnelle, si ce n'est les panneaux solaires qui alimentent les machines-outils. Pourtant, certains indices révèlent une conception particulière.

Pas de trace de ciment ni de bétonnière en vue. Ivan Bragatto a décidé d'utiliser essentiellement des matériaux locaux et biosourcés comme le bois, la paille ou des laines végétales. « *S'installer dans une maison bioclimatique s'intègre dans un choix global de mode de vie simple et plus proche de la nature. Cela permet d'échapper à une logique de surconsommation et de réduire notre empreinte environnementale. C'est économique à court terme, dans la construction, mais aussi sur la durée, à l'usage* », assure-t-il.

« *La première étape a été de trouver un terrain adapté* », se souvient Ivan Bragatto. Exposé au Sud et bien ensoleillé, évidemment, mais également avec une légère pente. Une préférence, a priori, contre-intuitive. « *Un sol plat est moins propice à l'installation d'un système de phytoépuration. Comme nous ne bénéficions pas de la gravité, il faut utiliser une pompe de relevage pour apporter l'eau* », explique-t-il. Une alternative écologique familière à cet ancien chercheur qui a passé plusieurs années de sa vie à étudier la malaria. « *Il s'agit d'un traitement par les bactéries simple, efficace et qui demande très peu d'entretien.* »

> « *Échapper à la surconsommation et réduire notre empreinte environnementale* »

Une fois l'emplacement arrêté, Ivan Bragatto a modélisé sa future maison sur un logiciel qui lui a permis de réaliser une simulation de l'incidence solaire et, ainsi, de déterminer la disposition idéale des ouvertures ou la longueur des débordements des toits. « *Construire un bâtiment basse consommation (BBC) n'engendre pas de démarches incroyablement complexes. Mais il faut tout penser à l'avance. On peut faire du bioclimatique avec des matériaux conventionnels et une passoire énergétique avec de la paille* », avertit l'apprenti architecte. Chaque décision a fait l'objet d'une longue réflexion avant sa mise en œuvre. D'autant que le jeune homme est absolument autodidacte.

« *Tout m'intéresse. La résistance des matériaux, les méthodes d'assemblage, la plomberie, l'isolation, la ventilation...* », assure Ivan Bragatto, qui n'a pas eu peur de se plonger dans des ouvrages de théorie fondamentale. Déphasage thermique et moment fléchissant n'ont plus de secrets pour cet ancien universitaire. Un approfondissement qui demande beaucoup de temps mais qui ne remplace pas l'expérience de terrain : « *Quand on est autoconstructeur néophyte, il est très dur*

© terraflor

de prendre les décisions car il existe toujours différentes manières de faire la même chose. » Alors, parfois à tâtons, le couple invente et réinvente son futur domicile. Pour l'isolation, ils ont opté pour une maison sur pilotis, bâtie sur une plateforme en parquet et fourrée de matériaux biosourcés. Confrontés à un terrain très argileux, ils ont été contraints d'enterrer des poteaux à près de neuf mètres de profondeur. Les murs, eux, sont réalisés avec la technique des cellules sous tension : une des principales méthodes de construction en paille, inventée par un Hollandais, qui consiste à comprimer chaque botte au sein d'une ossature de bois. « *Avec les risques de pluie, il m'a fallu une couverture avant de monter les murs* », avertit Ivan Bragatto. Un défi de taille qui l'a obligé à surélever la charpente à mesure que progressaient les travaux.

> « Il existe toujours différentes manières de faire la même chose »

Mais le jeu en vaut la chandelle puisque le couple n'a pas prévu d'installer de système de chauffage dédié. Un choix qui peut s'avérer surprenant dans une région où les températures affichent régulièrement des valeurs négatives en hiver. « *Nous aurons une cuisinière à bois qui servira ponctuellement de radiateur et produira l'eau chaude sanitaire* », rassure le jeune homme à l'optimisme et la motivation sans faille. Bientôt hors d'eau, la maison devrait-être habitable dans le courant de l'année.

Nicolas Belaubre

LA TÊTE D'AMPOULE

Les clés d'une maison BIOCLIMATIQUE

LE SUD. Isolation, orientation, agencement… Thibault Brändle, expert thermicien au sein du bureau d'étude Kalégos, fait le tour des points essentiels à envisager à l'heure de concevoir une maison bioclimatique.

Avant même le choix des matériaux de construction ou de son système de chauffage, concevoir une maison bioclimatique, c'est réfléchir à la manière de l'intégrer au mieux dans son environnement pour en tirer le meilleur parti. Que ce soit pour se protéger ou, au contraire, profiter des bienfaits du climat. Pour cela, Thibault Brändle, expert thermicien pour le bureau Kalégos, fait le point sur ces « *systèmes passifs qui permettent de garantir du confort avec un minimum d'impact sur l'environnement* ». En effet, orienter, isoler et agencer son habitation judicieusement permet de réduire significativement sa facture énergétique et son empreinte écologique.

Thibault Brändle conseille en premier lieu de privilégier une façade principale donnant sur le Sud. « *Le rayonnement solaire qui entre par les fenêtres exposées dans cette direction est supérieur à la déperdition de chaleur qu'elles causent. Ce bilan s'inverse côté Nord. Il faut donc maximiser les ouvertures au Sud et les minimiser sur le mur opposé où, hormis pour gagner de la lumière, elles n'ont aucun intérêt* », explique-t-il avant d'alerter sur leur bon dimensionnement. « *Il faut adapter la taille des vitres à celle de la maison et des volumes à chauffer. Bien que l'on conseille de grandes baies, il faut éviter l'effet véranda. Sinon, il faudra compenser par une forte isolation pour ne pas se retrouver avec un espace très froid en hiver et très chaud en été* », détaille-t-il. De leur côté, les normes environnementales RT 2012 imposent, a minima, 17% de surface vitrée par rapport à la superficie habitable.

Ces différences liées aux variations de l'incidence solaire sur le bâtiment impliquent d'adapter ses choix au moment de poser ses fenêtres. On privilégiera du double vitrage au Sud, moins isolant mais laissant passer le rayonnement solaire, et du triple vitrage au Nord, plus isolant mais également plus opaque. Enfin, si ces ouvertures permettent d'exploiter au maximum l'énergie calorifique du soleil, il ne faut pas non plus que celui-ci soit une source d'inconfort. « *L'été, celui-ci tape directement sur les baies vitrées, cela peut devenir un enfer. Il faut donc prévoir des casquettes (petites avancées de toit, ndlr) et la possibilité d'occulter totalement, et par l'extérieur, ces fenêtres. Le but étant d'éviter absolument de climatiser* », précise le thermicien.

L'agencement est également un point fondamental de la conception d'une maison bioclimatique. « *Celle-ci doit-être la plus compacte possible pour éviter les ponts thermiques. Augmenter la surface des murs extérieurs, c'est toujours multiplier les zones de déperdition* », précise Thibault Brändle. L'idée étant de s'appuyer sur l'inertie pour diminuer les variations de température, l'expert préconise une isolation extérieure du bâtiment. « *Il faut privilégier la masse côté intérieur. Prévoir un escalier, des cloisons ou une dalle en béton peut favoriser ce stockage calorifique.* » Globalement, il est plus intéressant, à long terme, de chauffer les murs que l'air.

Nicolas Belaubre

THIBAULT BRÄNDLE

> Ingénieur thermicien, il est diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen. Il a travaillé pour GDF Suez comme spécialiste de l'efficacité énergétique des bâtiments avant de fonder le bureau d'études Kalegos.

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

Vivons heureux, vivons ENFOUIS

Enfouie et tournée vers le ciel en même temps, la maison-taupinière de l'architecte toulousain Nicolas Eydoux intrigue les passants qui la découvrent, au détour d'une rue de Villeneuve-Tolosane, une commune à deux pas de Toulouse. « *C'est un projet qui est né, il y a huit ans, d'une contrainte liée à la surface du terrain* », se rappelle le concepteur de cet habitat hors du commun. Son client, un ami de longue date, dispose d'une parcelle trop petite pour bâtir une maison sans se priver d'un véritable jardin. Qu'à cela ne tienne, Nicolas Eydoux prend le parti de s'affranchir de cette limite et de corser le défi en s'imposant une approche environnementale. Si l'on ne peut construire sur le terrain, qu'on le fasse dessous !

« *La maison est composée d'une partie habitable enfouie, de 90 m², avec deux chambres et un grand séjour. En surface, une serre complète les espaces à vivre. En plus d'être pensée pour tirer profit du moindre rayon de soleil, cet espace exposé plein Sud sert de garage et de buanderie* », détaille Nicolas Eydoux. Afin de baisser les coûts, celui-ci a eu l'idée de réaliser l'ossature de la bâtisse en recyclant trois containers maritimes. Réunis entre eux, ils ont été adaptés, renforcés, aménagés puis enterrés sous des buttes. Un choix intéressant en matière d'isolation, grâce à l'inertie thermique du sol. La principale difficulté ? Minimiser le poids de la terre qui couvre l'habitation avec, par exemple, l'ajout de polystyrène dans les talus. « *De grandes ouvertures apportent une lumière généreuse dans les pièces* », assure l'architecte, qui a également dessiné une baie vitrée de plusieurs mètres. Un modèle de construction atypique offrant l'avantage de densifier le tissu urbain sans sacrifier les espaces verts.

© Nicolas Eydoux

Nicolas Belaubre

LA PAILLE, *une botte plus si secrète*

Bon marché, la paille est un matériau naturel, renouvelable et recyclable qui a l'avantage de pouvoir être produit localement. Elle est, en général, issue de la culture de céréales (blé, seigle, orge, etc.) et sert à la fabrication du pisé (mode de construction en terre crue) ou de l'adobe (mélangée à de l'argile et de l'eau). Sous forme de bottes compressées, elle présente l'intérêt d'être légère et dotée d'un excellent pouvoir isolant (thermique et phonique), comme de régulation de l'humidité. Elle peut être utilisée comme remplissage des murs extérieurs ou des cloisons, des toitures et des combles.

CC s.auvagiot

LE CHANVRE, *un matériau stupéfiant*

Le chanvre est une plante qui pousse sans difficulté sur des sols très variés et dont la culture nécessite peu d'engrais et de traitement. Ses fibres et sa chènevotte (partie centrale de la tige dépouillée de son écorce) sont fondamentales dans la construction écologique. Notamment pour l'isolation thermique des combles ou des entrevous (intervalle entre deux solives ou poteaux d'une cloison). Sa capacité à laisser passer la vapeur d'eau (la perspirance) garantit une excellente longévité, en comparaison avec des matériaux plus sensibles à l'humidité. Enfin, cette plante de la famille des Cannabaceae est particulièrement résistante aux nuisibles tels que les rongeurs, insectes et termites.

Béton de LIN, *béton malin*

Issue d'une plante dont l'exploitation est ancestrale, la fibre de lin présente des caractéristiques mécaniques proches de la fibre de verre, pour une densité moindre. Une qualité qui permet d'alléger les structures sans en altérer la résistance. On l'utilise notamment pour fabriquer des matériaux composites ou du béton de lin. Que ce soit pour isoler les murs, les toitures ou les planchers intermédiaires, ces matériaux majoritairement biosourcés associent deux propriétés intéressantes : l'inertie et la régulation de la vapeur d'eau.

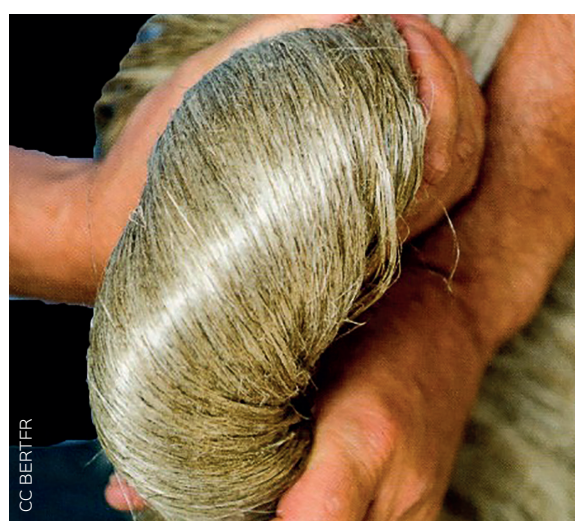
CC BERTFR

VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

Expérimentation d'une maison à ÉNERGIE POSITIVE

En 2013, le Commissariat aux énergies atomique et alternatives (CEA) et la Fédération française du bâtiment ont lancé un appel à projets national baptisé Comepos. Le but étant de préfigurer des réglementations thermiques des maisons individuelles RE2020. Pour cela, les constructeurs retenus ont travaillé sur de nouveaux dispositifs et élaboré des prototypes d'habitat à énergie positive. C'est le cas d'IGC qui a livré, en 2018, la première villa Comepos d'Occitanie à Aucamville.

Cette maison de 98 m² est équipée de panneaux photovoltaïques permettant de produire de l'énergie et de batteries capables de la stocker. L'objectif ensuite est de parvenir à limiter la consommation afin que le logement atteigne une autonomie énergétique.

Le chauffage a donc été l'un des postes clés. Dans ce logement, il est assuré par un dispositif de gaines placées dans les faux plafonds, qui réduit les déperditions de chaleur et l'inertie. « *Un atout dans notre région, où les conditions météo varient fortement dans une même journée, surtout au printemps et en automne* », explique Sophie Dauphin, responsable marketing chez IGC Construction. L'entreprise IGC a également travaillé sur la ventilation naturelle qui permet de limiter l'utilisation de climatisation l'été. « *Nous installons une grille d'aération dans l'entrée et un grand velux automatisé au centre du salon. À l'ouverture programmable de ce dernier aux heures les moins chaudes, un effet cheminée fait circuler l'air de manière à évacuer la chaleur contenue dans l'habitat et faire pénétrer du frais* », précise Sophie Dauphin. Un système de courant d'air naturel couplé à un détecteur de CO^2. En cas de forte concentration de dioxyde de carbone (lors de repas de famille par exemple), il se déclenche et permet de renouveler l'air rapidement. Ce capteur est aussi utilisé pour activer ou accélérer la VMC.

Économies d'énergie, qualité de l'air et confort thermique sont donc les maîtres mots de l'habitat contemporain. Et même si l'objectif d'une maison à énergie positive n'est pas encore atteint, « *la production de 2 400 kilowatts par heure sur 20 mois ne couvrant que la moitié de ce que consomme la famille* », selon IGC, les premiers retours des habitants sont encourageants en termes de conditions de vie.

© IGC

Séverine Sarrat

LES GIRANDIÈRES
Résidences Seniors
www.girandieres.com
0 800 969 696 Service & appel gratuits

Votre appartement indépendant à aménager à votre goût.
Vous êtes chez vous !

Des services et animations toute l'année.
Vous êtes bien !

Une équipe sur place 24h/24.
Vous êtes tranquille !

Un restaurant ouvert 7J/7.
Vous êtes servi !

RETROUVEZ LA RÉSIDENCE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS :

RÉSIDENCES SENIORS NOUVEAU

BALMA (31130)
28, avenue de Galilée
(Quartier Vidailhan)

TOULOUSE (31200)
2, boulevard de Suisse
(Quartier des Ponts-Jumeaux)

SAS RÉSIDE ÉTUDES SENIORS - RCS MEAUX 797 488 723 - Crédit photo : iStock. Photo non contractuelle - Agence & Vous.

Toulouse épargnée par LA MALBOUFFE

CHOLESTÉROL. Alors que Bordeaux est la ville la plus frappée par la malbouffe, Toulouse, au contraire, est relativement épargnée. Selon une étude réalisée par le site Question2sante, cette dernière se situe à la dix-huitième place du classement des communes ayant la plus forte densité d'établissements de restauration rapide.

Dans une étude portant sur 16 chaînes de restauration rapide, l'équipe du site Question2sante, spécialisé dans l'information liée à la santé et au bien-être, a constitué un classement des villes françaises les plus touchées par la malbouffe. Une hiérarchie reposant sur le nombre de fast-foods par habitant. Et, comme les années précédentes, Bordeaux s'illustre comme le cancre national en matière d'alimentation. Toulouse, elle, pointe à la dix-huitième position.

Cette année, Tours quitte le podium au profit de Limoges, qui grimpe de la sixième à la deuxième place juste derrière Bordeaux, championne indétrônable de la restauration rapide. Avec 2,1 établissements pour 10 000 habitants, celle-ci dispose d'une très large sélection de fast-foods.

Si Toulouse compte plus d'enseignes (62) que la capitale girondine (54), son ratio de 1,9 fast-foods pour 10 000 habitants lui confère un honorable dix-huitième rang. L'entrée de Limoges dans le top trois fait indirectement descendre Paris à la cinquième position.

Avec 1 464 restaurants sur l'ensemble du territoire, le géant américain Mc Donald's confirme son statut de leader du marché devant Subway (497 établissements) et la boulangerie Paul (398 magasins). Même si la malbouffe séduit encore les adolescents, et fait progresser leur taux d'obésité, de nouvelles enseignes proposent de plus en plus des alternatives plus saines et équilibrées.

Nicolas Belaubre

La réponse du Département aux MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

ÂGE. En lutte pour les droits des mineurs isolés étrangers, le collectif Autonomie a manifesté devant le Conseil départemental pour demander la fermeture du DDAEOMI, dispositif d'accueil et d'évaluation, accusé de jouer un rôle policier. La collectivité a tenu à répondre.

© CD3

Mercredi 8 janvier, le collectif Autonomie, qui défend les droits des jeunes isolés étrangers, a manifesté devant le Conseil départemental pour réclamer la fermeture du Dispositif départemental d'accueil, d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés (DDAEOMI). Créée en 2016, cette structure s'occupe de ceux que l'on appelait auparavant des mineurs isolés étrangers, désormais dénommés mineurs non accompagnés. Elle est depuis dans le viseur de l'association qui dénonce notamment « *des conditions de prise en charge précaires et son caractère discriminant* ».

« *Ce dispositif est dédié à l'accueil inconditionnel et à la mise à l'abri de tous les jeunes se déclarant mineur non accompagné, à l'évaluation de leur situation de minorité et d'isolement et à leur orientation* », explique le Conseil départemental en réponse à l'accusation du collectif. Depuis son ouverture, le DDAEOMI a reçu 3 068 jeunes. Le temps de l'évaluation, les jeunes sont hébergés au sein de la structure « *dans les mêmes conditions que dans une Maison d'enfants à caractère social* », est-il précisé.

Mais pour le collectif, le problème réside surtout dans l'aspect « *policier* » de l'évaluation. Selon ses membres, après des « *interrogatoires humiliants, la plupart des jeunes sont déclarés majeurs à partir de critères arbitraires et remis à la rue sans ménagement* ». De son côté, le Conseil départemental assure que s'il peut solliciter les services de l'État pour procéder à une vérification des papiers, le choix a été fait de ne pas utiliser l'Aide à l'évaluation de la minorité, un fichier national biométrique enregistrant les empreintes digitales, jugé « *éthiquement contraire à la mission de protection de l'enfance* ». Après avis de la collectivité locale, c'est le parquet qui statue en dernier ressort. « *Dans le cas où celui-ci conclut que la personne est majeure, elle est orientée vers un dispositif relevant de l'État. Si le doute persiste, il profite au jeune qui sera considéré mineur et pourra bénéficier d'une mesure de protection* », poursuit le Département. En 2019, sur les 463 évaluations réalisées par le DDAEOMI, 333 jeunes ont été déclarés majeurs et 95 mineurs. 35 ont fait l'objet d'investigations complémentaires. Dans l'attente d'une réponse à son courrier envoyé au président Georges Méric, le collectif Autonomie a obtenu un rendez-vous avec Arnaud Simion, élu chargé de l'Action sociale, le mardi 14 janvier.

Nicolas Mathé

© P. Rigeyre / e'm company

L'économie régionale RALENTIT la cadence

RECUL. Selon l'Insee qui vient de publier son étude de conjoncture pour le troisième trimestre 2019, la croissance de l'emploi en Occitanie ralentit à nouveau. Notamment à cause de la stagnation dans le secteur de l'industrie.

Les chiffres de l'Insee sur la conjoncture économique régionale pour le troisième trimestre 2019 viennent d'être publiés. Avec une progression de 0,2 %, ils font un état d'un nouveau ralentissement de la création des emplois salariés en Occitanie, le deuxième consécutif après celui du deuxième trimestre 2019. 4 600 créations nettes d'emplois ont été comptabilisées sur la période juillet-août-septembre contre 7 100 les trois mois précédents. Un moindre dynamisme qui se fait surtout remarquer dans le privé.

Dans le détail, si l'emploi continue de progresser dans le secteur de la construction (+0,7%), c'est la stagnation dans celui de l'industrie qui impacte le plus l'économie régionale. Un véritable coup d'arrêt et une situation inédite pour l'Occitanie depuis le quatrième trimestre 2017. Quant au domaine du tertiaire marchand (hors intérim), un ralentissement de la croissance des effectifs est là aussi observé avec une hausse de seulement 0,3 % et 2 900 emplois créés contre 3 800 au trimestre précédent.

Fleuron de l'économie locale, l'aéronautique marque également le pas. Malgré une progression des commandes, les livraisons d'Airbus au troisième trimestre sont inférieures à celles enregistrées sur la même période en 2018. Le taux de chômage, lui, suit la tendance nationale avec une légère hausse de 0,1 point pour s'établir à 10,1 % de la population active. Enfin, le seul indicateur vraiment positif provient des créations d'entreprises, avec 19 500 nouvelles sociétés recensées. Soit une augmentation de 11,5 % par rapport au trimestre précédent et de 24 % sur un an.

Nicolas Mathé

Les élections municipales provoquent une BAISSE RECORD des permis de construire

PAUSE. À l'approche des élections municipales, la délivrance des permis de construire a chuté de près d'un tiers en France. Les promoteurs immobiliers attendent impatiemment la fin de la campagne.

© Denis Doukhan

C'est une tradition que les professionnels du bâtiment préféreraient ne pas respecter. À l'approche des élections, les maires ont tendance à stopper, retarder ou modifier les nouveaux projets immobiliers. « *Cela se vérifie à chaque renouvellement de mandat. Mais cette année est exceptionnelle : nous n'avons jamais connu une telle baisse de délivrance des permis de construire* », constate Stéphane Aubay, président de la Fédération des promoteurs immobiliers d'Occitanie-Toulouse. Chiffres à l'appui. À l'échelle nationale, au moment des scrutins municipaux de 2008 et 2014, la dégringolade avait atteint 25 % par rapport aux pics des années précédentes. Or, « *en septembre 2019 le recul était presque d'un tiers, comparé au record de juillet 2017* », détaille le profesionnel.

Si les édiles freinent des quatre fers la production de logements sur leur territoire au moment de remettre leur mandat en jeu, c'est pour ne pas bousculer le quotidien de leurs administrés et pour que leur commune ne soit pas trop en chantier. Il n'est pas toujours bien vu d'être un maire bâtisseur. « *C'est même devenu un véritable enjeu de campagne. Désormais, tous les candidats utilisent l'argument du "moins construire" pour séduire les électeurs, parce que c'est ce qu'ils souhaitent entendre. Mais si une telle politique était mise en œuvre, on ne pourrait plus accueillir 15 000 nouveaux arrivants chaque année dans l'aire urbaine toulousaine.* » Stéphane Aubay estime que « *la seule solution pour produire davantage de logements, c'est que les habitants veuillent bien voir leur ville changer* ». « *Hélas, leur niveau d'acceptabilité en termes d'urbanisme est de plus en plus faible* », déplore-t-il, en soulignant notamment le rôle des réseaux sociaux, qui amplifieraient la voix des détracteurs du secteur.

> « Nous ne doutons pas que l'activité redémarrera après les élections »

Conséquence d'une offre qui se raréfie : les prix grimpent. Avec une progression de 5 % entre 2018 et 2019, le prix moyen du mètre carré des logements collectifs vendus en libre atteint 3 836 euros, selon le baromètre trimestriel de l'Observer de l'immobilier toulousain. « *Un niveau qui est toujours inférieur de 200 à 300 euros à ceux de Bordeaux et Montpellier* », fait toutefois remarquer le président de la FPI d'Occitanie. La Ville rose n'est en effet qu'en neuvième position des grandes métropoles françaises pour ses tarifs fonciers. « *Et c'est certainement celle où la délivrance des permis de construire a le moins chuté.* » La profession attend impatiemment la suite : « *La demande de logements demeure très forte et nous ne doutons pas que l'activité redémarrera après les élections.* »

Philippe Salvador

EN ABRÉGÉ

Les *préconisations* SOCIALES *d'Archipel Citoyen*

© Archipel Citoyen

Après la complexe élaboration de sa liste, Archipel Citoyen commence à présenter ses préconisations, fruits de la réflexion menée en groupes de travail depuis le mois de juin. Une première rencontre avait lieu, ce mardi 14 janvier, sur le thème du social.

L'heure est venue pour Archipel Citoyen de dérouler son programme. Ou plutôt ses préconisations, que chacun peut commenter, amender et améliorer sur le site du collectif, conformément à l'esprit de démocratie permanente prôné depuis sa création. En ce début d'année, c'est le volet social qu'Antoine Maurice et deux de ses colistiers, Dominique Marechau et Françoise Bocktaels, ont souhaité aborder en premier.

En matière d'emploi, la préconisation la plus innovante est la candidature à l'expérimentation nationale Territoire zéro chômeur de longue durée. « *Des rapports prouvent que cela fonctionne, bien que des choses soient à améliorer. Si la loi se confirme, nous monterons des dossiers pour mettre en place le dispositif dans les quartiers prioritaires* », explique Dominique Marechau. Sur le même sujet, Archipel Citoyen préconise de renforcer les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics, de créer un service communal de conciergerie, sur le principe d'Allo Bernard, ou encore d'évaluer la pertinence de la Zone franche urbaine, qui incite les entreprises à s'installer dans certains quartiers défavorisés grâce à une fiscalité privilégiée et qui est suspectée d'être « *un piège à précarité* ».

Dans le domaine du logement, Archipel citoyen avance trois idées fortes : la création d'une caution solidaire universelle gérée par la municipalité, l'encadrement des loyers, en lien avec l'Observatoire local des loyers, et l'augmentation du nombre de logements "très sociaux" dans tous les quartiers de la ville.

Pour les personnes âgées, Antoine Maurice et ses camarades souhaitent renforcer les moyens des Ehpad dépendant du Centre communal d'action sociale et favoriser le maintien à domicile en développant des centres d'hébergement de jour pour soulager les aidants ou en soutenant les initiatives de collocation intergénérationnelle.

Enfin, le retour de la gratuité dans la cantine pour les familles les plus modestes sera une priorité. Tout comme la mise en place d'une véritable tarification solidaire dans les transports en commun. Celle-ci permettrait dans un premier temps d'atteindre la gratuité pour les revenus les plus faibles, étudiants et seniors. « *Il y a trop de retard à Toulouse en termes d'offre pour la généraliser tout de suite à l'ensemble des usagers, mais ce sera l'objectif final* », confirme Antoine Maurice.

Nicolas Mathé

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Municipales 2020 : Jean-Luc Moudenc envisage LE PIRE

SCÉNARIO CATASTROPHE. Coups en dessous de la ceinture, Rassemblement national au second tour ou démobilisation de ses troupes… Lors de ses vœux à la presse, ce jeudi 9 janvier, Jean-Luc Moudenc, candidat à sa propre succession, a dévoilé ses craintes autour du scrutin municipal.

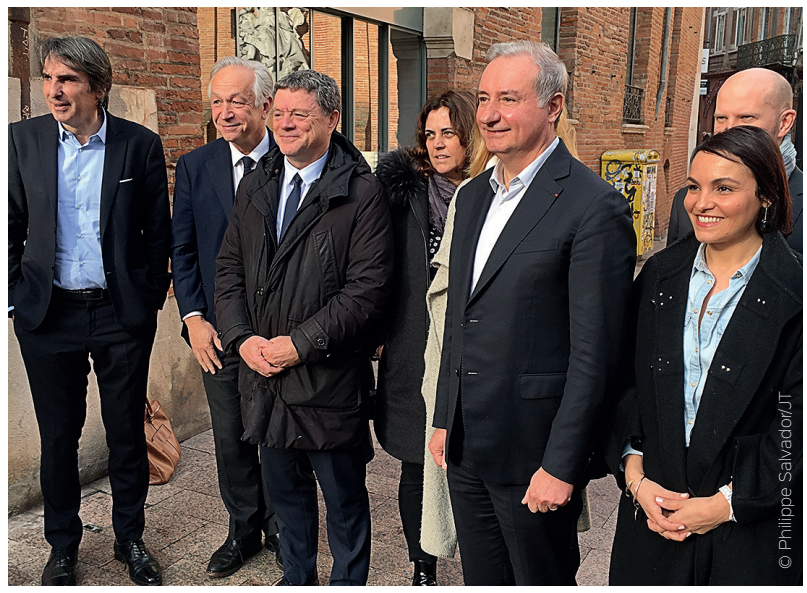
© Philippe Salvador/JT

À l'occasion de ses vœux à la presse, Jean-Luc Moudenc s'est montré particulièrement bavard. Et très soucieux de la tournure que prend, selon lui, la campagne des municipales. Il dit avoir identifié « *cinq dangers dont il faut alerter les Toulousains* ». Premier constat : « *L'on est train de basculer dans une campagne de propos de caniveaux. Nos opposants créent la polémique à tout va…* » Le candidat à sa propre succession fait référence au sujet alimenté par Archipel Citoyen, sur les réseaux sociaux, autour de l'érection, sur les ramblas des allées Jean-Jaurès, du grand sapin de Noël, composé de 400 arbustes : « *Une polémique minable* », se contente-t-il de répliquer. Ou à sa mise en cause, par certains de ses concurrents, sur son récent déplacement en Arabie Saoudite, où il accompagnait l'Orchestre national du Capitole. « *Ce qu'ont pu dire François Piquemal (Archipel Citoyen) et François Briançon (Une) est d'une bassesse incroyable* », renvoie le maire sortant.

Davantage sur la défensive, ce dernier redoute que « *les enjeux de l'élection soient faussés. Certains veulent en faire un referendum pour ou contre le gouvernement ou le président de la République. Mais il ne faut pas confondre les urnes de 2020 avec celles de 2022* », insiste-t-il, précisant au passage qu'aucune personnalité politique nationale ne participera à ses meetings — dont le premier se déroulera le 14 janvier, à la salle Jean-Mermoz de Toulouse.

En pointant le risque d'un vote de protestation, le candidat dévoile une autre de ses craintes. Sans doute la plus grande : celle de voir le score de la liste du Rassemblement national dépasser les 10 % au premier tour du scrutin. « *Cela signifie qu'elle se maintiendrait au second. Mécaniquement, voter pour elle, c'est favoriser le retour de la gauche au Capitole. Et d'une gauche dure, cette fois-ci* », agite-t-il.

Jean-Luc Moudenc s'en prend ensuite directement à ses principaux adversaires, en détaillant les contradictions de leurs déclarations successives. Notamment à propos de la troisième ligne de métro, pour laquelle « *Antoine Maurice* (Archipel Citoyen), *la candidate socialiste* (Jean-Luc Moudenc ne cite jamais le nom de Nadia Pellefigue ni de son mouvement Une, NDLR) *et Pierre Cohen se contorsionnent en permanence. Cela signifie qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent faire* », appuie l'édile.

Pour finir, la tête de la liste Aimer Toulouse pointe le danger de la démobilisation de ses troupes. Lui qui ne croit pas aux sondages, depuis qu'il les a trompés en 2014, rappelle : « *Les jeux ne sont jamais faits. Si on ne mène pas un combat, on le perd.* »

Philippe Salvador

LES INTENTIONS *de Franck Biasotto pour les municipales*

À la tête de la liste "Toulouse, belle et forte", Franck Biasotto a annoncé, le 8 janvier, les noms d'une trentaine de ses colistiers, essentiellement issus de la société civile et « *choisis pour leurs compétences plutôt que leur étiquette politique* ». Franck Biasotto a également souligné le ralliement d'autres élus après Jean-Luc Lagleize, Hélène Costes-Dandurand, Françoise Roncato et Marthe Marti. Sylvie Rouillon-Valdiguié et Jacqueline Winnepenninckx-Kieser ont notamment rejoint son équipe mais ils se défendent d'un « *projet de revanchards anti-Moudenc* ».

Il ne faut pas confondre ventes privées et *VentesPrivées*SEAT.®

Du 16 au 31 janvier
Rendez-vous sur SEAT.fr

- **Des véhicules neufs disponibles en 72 h**
- **Des remises d'exception**
- **Des modèles en stock près de chez vous à découvrir sur SEAT.fr**

SEAT

Offres réservées aux particuliers, non cumulables avec toute autre offre en cours, valables pour toute commande passée avant le 31/01/2020 sur les véhicules en stock disponibles sur le site Ventes Privées SEAT du 16/01/2020 au 31/01/2020. Inscriptions et conditions sur SEAT.fr. SEAT France Division de Volkswagen Group France S.A. au capital de 198 502 510 € - 11, avenue de Boursonne Villers-Cotterêts – RCS SOISSONS 832 277 370.

Gamme SEAT Arona : consommation mixte NEDC 2.0 (l/100 km) : 4,1 à 5,1 / WLTP (min-max l/100km) : 4,6 à 6,6. Émissions de CO_2 NEDC 2.0 carte grise (g/km) : 102 à 108 / NEDC 2.0 mixtes (g/km) : 102 à 114 / WLTP (min – max g/km) : 121 à 150.

EN ABRÉGÉ

Pierre Cohen baptise sa liste "POUR LA COHÉSION"

© Bernard Aiach

L'ancien maire de Toulouse est l'un des derniers à se lancer dans la course au Capitole. Baptisée "Pour la cohésion", sa liste se présente comme « l'autre choix face à celui de Jean-Luc Moudenc ».

"Pour la cohésion" : Certains voient dans le nom de cette liste le moyen de rappeler les initiales de son leader. « *Nous nous sommes baptisés ainsi pour signifier que nous nous engageons contre le morcellement de la société et celui des territoires* », rectifie Pierre Cohen. « *Nous voulons être l'autre choix, face à celui de Jean-Luc Moudenc.* » En rejetant une nouvelle fois toute idée revancharde, l'ancien locataire du Capitole s'en prend toutefois frontalement à celui qui l'a remplacé. « *Sans dramatiser à outrance, ces élections sont d'une extrême importance. Il s'agit d'accepter ou non la logique ultralibérale d'Emmanuel Macron qui est désormais appliquée à Toulouse.* » Pierre Cohen fait référence à la signature par Jean-Luc Moudenc du contrat de maîtrise de la dépense locale entre l'État et les collectivités, « *qui transforme les villes en machines à investir et de moins en moins à créer des services publics* ».

UNE LISTE ENCORE OUVERTE

Le programme du candidat comportera plusieurs lignes de force, parmi lesquelles « *des actions pour mieux vivre ensemble et lutter contre l'isolement dans les quartiers* », l'avènement du « *citoyen comme acteur de sa ville* » ou le devoir climatique, pour lequel « *il n'y a pas le choix, il faut inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre et mener une réflexion sur les déplacements doux dans toute la métropole* ». Pierre Cohen ne cache pas s'être longtemps préparé : « *Depuis 2014, d'un côté, j'ai appris de mon échec, et de l'autre, j'ai acquis de nouvelles convictions pour refaçonner la ville.* »
Soutenue par les mouvements Génération.s, la Gauche républicaine et socialiste de Thierry Cotelle, la Gauche démocratique et sociale de Claude Touchefeu et Tous pour Toulouse d'Ahmed Dahrour, la liste de Pierre Cohen n'est pas encore complète car elle demeure ouverte au rassemblement. Des discussions avec Archipel citoyen sont même prévues à la fin janvier. « *Nous pensons toujours qu'une alliance est possible et qu'elle provoquerait un véritable tsunami. Le boulevard est loin d'être grand pour le maire sortant.* » Le site Internet et le local de campagne de "Pour la cohésion" seront inaugurés la semaine prochaine et son programme sera déroulé durant tout le mois à venir.

Philippe Salvador

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

La liste de Nadia Pellefigue est BOUCLÉE

ÉQUIPAGE. Après Antoine Maurice et Jean-Luc Moudenc, Nadia Pellefigue est la troisième candidate à dévoiler l'ensemble de sa liste pour partir à l'assaut du Capitole. Une équipe reposant, comme prévu, sur un équilibre entre membres des partis politiques (PS, PC, PRG) et personnalités non encartées.

© Nicolas Mathé/JT

Nadia Pellefigue avait laissé la porte ouverte jusqu'au 10 janvier pour d'éventuels ralliements de dernière minute. Visiblement, personne ne s'y est engouffré et les positions sont désormais figées. Comme prévu, les membres des partis politiques, qui constituent la moitié de l'équipe finale, sont issus des trois formations engagées depuis plusieurs mois auprès de la fondatrice du mouvement Une : le PS, le PC et le PRG. Les socialistes sont de loin les mieux représentés avec 23 candidats, dont plusieurs actuels ou anciens conseillers municipaux comme François Briançon, Martine Martinel ou Cécile Ramos. Huit places sont occupées par des militants communistes et trois par ceux du Parti radical de gauche.
La principale surprise est donc à trouver dans l'autre moitié de la liste, composée de personnalités non encartées, avec la présence de l'artiste et écrivain Magyd Cherfi en 68e position. Le parolier emblématique du groupe Zebda était de l'aventure des Motivés aux municipales de 2001, avant de soutenir Pierre Cohen en 2008 : « *Je suis de gauche et j'ai envie que Toulouse le soit aussi, cela me manque. Je regrette que le rassemblement ne soit pas plus large mais Nadia Pellefigue me semble la mieux placée pour l'incarner* », a-t-il expliqué. À ses côtés, la plupart des femmes et hommes présents s'engagent pour la première fois dans une campagne. Chacun leur tour, ils ont dressé un concert de louanges à celle qui les a réunis : « *Nadia Pellefigue ne se contente pas d'appliquer une pastille citoyenne sur un programme déjà construit, il y a une vraie réflexion collective* », assure par exemple Meryl Srocynski, ingénieure travaillant sur les inégalités sociales de santé.
La moyenne d'âge des 71 candidats est de 47 ans. « *Comme celle des habitants de Toulouse* », précise Nadia Pellefigue. « *Notre équipe se veut à l'image de la ville, de la diversité des talents et des origines qui s'y trouvent.* »
Tandis que la veille, Jean-Luc Moudenc avait accusé ses adversaires d'avancer masquer, la candidate a profité de la présentation de sa liste pour mettre les choses au point, notamment sur la troisième ligne de métro. « *Il souhaite faire de ce sujet un référendum et feint de ne pas bien comprendre. Mais contrairement à lui, nous assumons ce que nous sommes. Je suis pour la troisième ligne, je ne peux pas le dire plus clairement* », lance-t-elle. Quant à d'éventuelles fusions au soir du premier tour, Nadia Pellefigue affirme qu'elle ne se reniera pas et que sa seule boussole sera la qualité du projet. « *Je ne fais pas de politique fiction. Nous prétendons uniquement être dans la meilleure position possible pour faire des choix.* »

Nicolas Mathé

© Philippe Salvador/JT

La République en marche de Haute-Garonne veut CONQUÉRIR TOUS LES TERRITOIRES

La section LREM de Haute-Garonne a présenté ses vœux et ses chantiers pour 2020. Priorité sera donnée aux scrutins municipaux, sénatoriaux et régionaux à venir, ceux que Pierre Casteras, le référent départemental du mouvement d'Emmanuel Macron, appelle « *le troisième volet de la conquête du pouvoir* », après la présidentielle et les législatives. L'année du parti de la majorité sera également marquée par un changement de statuts, avec une carte des comités locaux modifiée pour les rendre plus autonomes, et l'élection d'un nouveau délégué général au quatrième trimestre.

Où lirez-vous la presse quand les smartphones auront disparu ?

Sur papier, certainement, et sur d'autres supports qui n'existent pas encore.

La presse a déjà beaucoup changé. C'est même le média qui a le plus évolué.
Aujourd'hui, 93 % des jeunes entre 15 et 24 ans lisent la presse au moins une fois par mois quel que soit le support*.
Demain, pour vous accompagner, nous évoluerons encore. Mais ce qui ne changera pas, c'est la qualité du travail de nos journalistes. C'est et cela restera notre cœur de métier. Et nous trouverons toujours le moyen de vous rendre accessible une information de qualité qui vous procure du plaisir.
Notre évolution ne se fera pas sans votre avis, exprimez-le sur **demainlapresse.com**

avec #DemainLaPresse
DEMAINLAPRESSE.COM

AUSTRALIE pour l'ACPM - R.C.S. Paris B 378 899 363 - *Source: ACPM ONE Global 2016 V4.

SORTIR

Rugby, Nuit de la lecture, chanson, footing solidaire…

Deux bibliothèques de Toulouse organisent des soirées festives à l'occasion de la Nuit de la lecture.

INSPIRATIONS. Faire la fête dans les bibliothèques, pousser derrière le Stade Toulousain, écouter Jeanne Cherhal, une figure majeure de la chanson française, ou courir pour la bonne cause… Encore un week-end chargé en propositions alléchantes ces samedi 18 et dimanche 19 janvier à Toulouse. Nicolas Mathé

FÊTER LA NUIT DE LA LECTURE DANS LES BIBLIOTHÈQUES

À l'occasion de la Nuit de la lecture, manifestation nationale qui fait la part belle au livre, la Bibliothèque de Toulouse ouvre les portes de deux de ses établissements pour des soirées festives. La médiathèque Grand M invite le public sur le thème "Entrez dans la danse". Au programme : projections de courts-métrages, spectacle jeunesse, lectures, scènes ouvertes rap et slam, performance dansée, ateliers créatifs et restauration sur place avec un food truck. La magnifique Bibliothèque d'étude et du patrimoine a, elle, concocté un "Voyage dans le temps", avec une foule d'activités. Lectures, karaoké, memory géant, quiz, ateliers, intermèdes musicaux et même une murder party permettront aux petits et grands de passer une soirée pleine de curiosité avant un concert final du groupe Toulouse Hot Club.

Samedi 18 janvier, à la médiathèque Grand M et à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine

ÉCOUTER JEANNE CHERHAL À L'ARIA

Petit à petit, l'Aria s'impose dans le paysage culturel métropolitain. Cette salle de spectacle, qui a vu le jour à Cornebarrieu il y a trois ans, attire de plus en plus d'artistes d'envergure nationale dans différentes disciplines. Temps fort de cette saison, c'est l'élégante Jeanne Cherhal qui sera à l'affiche ce samedi 18 janvier. Figure majeure de la chanson française depuis près de 20 ans, l'auteure-compositrice-interprète se produit dans le cadre de la tournée suivant la sortie de son dernier album intitulé "L'an 40". Ce disque, enregistré entre Paris et Los Angeles, compte 10 nouveaux titres intimistes. Chœurs gospel, batteries, pianos… Sans laisser sa voix haut perchée en coulisses, Jeanne Cherhal renoue avec le plaisir de jouer en groupe pour un spectacle qui promet d'être plus instrumental que jamais.

Samedi 18 janvier à 20h30, à l'Aria de Cornebarrieu
cornebarrieu.fr/aria

COURIR POUR LA BONNE CAUSE AVEC LE FOOTING DE LA SOLIDARITÉ

Pour la troisième année consécutive, l'association Sport solidaire pour tous invite les passionnés de running comme les coureurs du dimanche à participer à un Footing de la solidarité. Avec cet événement, l'idée des organisateurs est de donner à cette discipline plutôt individuelle une dimension utile et collective. Le principe est en effet singulier, il consiste à remettre à chaque sportif au départ des paquetages contenant des produits d'hygiène ou des vêtements collectés avant la course. Ceux-ci seront ensuite distribués par les participants aux personnes sans-abri rencontrées le long du parcours. Les coureurs sont donc invités à se munir d'un sac à dos vide le jour de la course.

Dimanche 19 janvier à 13h30, au Fitness Park, 11 rue Bayard

POUSSER DERRIÈRE LE STADE TOULOUSAIN

Jusque là, c'est un sans-faute pour le Stade Toulousain en Coupe d'Europe avec cinq victoires en autant de matchs. Les joueurs d'Ugo Mola sont d'ores et déjà qualifiés pour la suite de la compétition, mais il leur faudra malgré tout produire un dernier effort, ce dimanche lors de la réception de Gloucester, pour s'assurer de disputer son quart de finale à domicile. Le jeu en vaut d'autant plus la chandelle que cela fait 10 ans que la ville attend un tel événement. Si les Rouge et Noir s'imposent face aux Anglais, il y aura donc embouteillage au Stadium les 4 et 5 avril, dates du tour suivant. Une rencontre du TFC est en effet prévue ce même week-end. Vice-président de Toulouse Métropole en charge des sports, Vincent Terrail-Novès assure que l'enchaînement des deux matchs est tout à fait envisageable.

Dimanche 19 janvier à 16h15, au stade Ernest Wallon
stadetoulousain.fr

Vos ANNONCES LÉGALES *dans votre hebdo*

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1er janvier 2019, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.

AVIS AU PUBLIC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
PRÉFÈTE DE L'ARIÈGE

Préfecture de la Haute-Garonne
Direction de la citoyenneté et de la légalité

Préfecture de l'Ariège
Direction de la coordination int"rministérielle et de l'appui territorial

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RENOUVELLEMENT DE LA CANALISATION DE GAZ NATUREL CAPENS-PAMIERS

Par arrêté interpréfectoral du 8 janvier 2020, une enquête publique unique d'une durée de 31 jours, du **lundi 3 février 2020 au mercredi 4 mars 2020**, a été ordonnée sur le projet porté par la société Teréga, qui prévoit des travaux de renouvellement de la canalisation de gaz existante entre CAPENS et PAMIERS.

1. Objet de l'enquête et commissaire enquêteur

Le projet porté par la société Teréga prévoit des travaux de renouvellement de la canalisation existante entre Capens et Pamiers :

- Construction d'un ouvrage en DN150 de 38,7 km environ entre PUYDANIEL (31) et PAMIERS (09),
- Construction d'un ouvrage en DN150 de 5,67 km environ entre CAPENS (31) et SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE (31),
- Création de 9 postes de sectionnement,
- Maintien des raccordements des clients industriels et distributions publiques actuellement desservis par la création de nouveaux branchements (environ 9 km) et de 6 nouveaux postes de livraison lorsque nécessaire (déplacement des postes de livraison actuels),

L'enquête publique unique porte sur l'autorisation de construire et d'exploiter, la déclaration d'utilité publique de l'opération, l'enquête parcellaire en vue de l'institution des servitudes fortes et faibles valant cessibilité des propriétés concernées et sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de CALMONT.

Monsieur Michel Jones, ingénieur des travaux publics en retraite, a été désigné par le tribunal administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur.

2. Autorité organisatrice de l'enquête.
Le préfet de la Haute-Garonne est l'autorité coordonnatrice de l'enquête.

3. Lieux et siège de l'enquête
Cette enquête sera ouverte dans les mairies des communes suivantes aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Département de la Haute-Garonne : CAPENS, NOÉ, MONTAUT, SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE, PUYDANIEL, MAURESSAC, AUTERIVE, GRAZAC, CAUJAC, CINTEGABELLE, CALMONT, LAGRÂCE-DIEU, GAILLAC-TOULZA;
- Département de l'Ariège : SAVERDUN, MONTAUT, MAZÈRES, VILLENEUVE-DU-PARÉAGE, BONNAC, PAMIERS, LISSAC, LABATUT, CANTE, SAINT-QUIRC, LE VERNET.

La mairie de Pamiers est désignée comme siège de l'enquête

4. Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête (lequel comporte notamment une étude d'impact ainsi que les avis de l'autorité environnementale et des collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales saisis sur le fondement des dispositions du code de l'environnement) :

- Sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations suivantes :

- Département de la Haute Garonne : Mairies de CAPENS, SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE, PUYDANIEL, MAURESSAC, GRAZAC, CINTEGABELLE, CALMONT ;

- Département de l'Ariège : Mairies de SAVERDUN, MONTAUT, VILLENEUVE-DU-PARÉAGE, PAMIERS ;
Un résumé non technique accompagné des cartographies sur support papier du projet ainsi qu'une copie numérique seront disponibles dans les autres mairies concernées par l'enquête.

- Sur un poste informatique en mairie de PAMIERS, aux jours et heures habituels d'ouverture de cette administration publique.

- Sur les sites internet suivants pour toute la durée de l'enquête :

- Site de la préfecture de la Haute-Garonne : www.haute-garonne.gouv.fr/renouvellementcapenspamiers ; rubrique
« Consulter le dossier d'enquête-Formuler vos observations en ligne »

- Site de la préfecture de l'Ariège: http://www.ariege.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Infrastructures-Declaration-d-Utilite-Publique-D.U.P/Renouvellement-de-la-canalisation-de-gaz-de-Capens-a-Pamiers/

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne, sur sa demande et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

5. Présentation des observations par le public entre les 3 février et 4 mars 2020
- Consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Département de la Haute-Garonne : CAPENS, NOÉ, MONTAUT, SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE, PUYDANIEL, MAURESSAC, AUTERIVE, GRAZAC, CAUJAC, CINTEGABELLE, CALMONT, LAGRÂCE-DIEU ET GAILLAC-TOULZA.

- Département de l'Ariège : SAVERDUN, MONTAUT, MAZÈRES, VILLENEUVE-DU-PARÉAGE, BONNAC, PAMIERS, LISSAC, LABATUT, CANTÉ, SAINT-QUIRC ET LE VERNET

- Adresser un courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Pamiers, siège de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de PAMIERS, 1 place du Mercadal, 09100 Pamiers, en précisant « Enquête publique portant sur le projet de renouvellement de la canalisation de gaz CAPENS-PAMIERS – à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur »

- Adresser un courriel l'attention du commissaire enquêteur, en se rendant sur le registre dématérialisé de l'enquête sur le site suivant : www.haute-garonne.gouv.fr/renouvellementcapenspamiers, ; rubrique « Consulter le dossier d'enquête-Formuler vos observations en ligne »

- Rencontrer la commissaire enquêteur, qui se tiendra à la disposition du public, lors des permanences prévues en mairie de:
- SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE (31) le lundi 3 février 2020 de 09h00 à 12h00;
- SAVERDUN (09) le samedi 15 février 2020 de 09h00 à 12h00;
- CALMONT (31) le mercredi 26 février 2020 de 09h00 à 12h00 ;
- PAMIERS (09) le mercredi 4 mars 2020 de 14h00 à 17h00.

6. Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête
- L'arrêté interpréfectoral d'autorisation de construire et d'exploiter les canalisations précitées ;
- L'arrêté interpréfectoral portant déclaration d'utilité publique des travaux, emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Calmont.
Ces deux derniers actes pourront faire l'objet d'une décision unique.
- Les arrêtés préfectoraux instaurant des servitudes d'utilité publique
- Les arrêtés préfectoraux listant les parcelles frappées de servitudes d'utilité publique.

Val' Aïgo

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Communauté de Communes Val'Aïgo
Au nom et pour le compte du groupement de commandes
2 avenue St Exupéry
31340 VILLEMUR SUR TARN
Contact : marchespublics@valaigo.fr
Objet du marché : Acquisition de produits d'entretien
Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois
Nombre et consistance des lots : Les prestations sont réparties en 5 lots :
- Lot 1 Produits d'entretien
- Lot 2 Produits pour la restauration
- Lot 3 Sacs poubelle
- Lot 4 Papiers
- Lot 5 Petit matériel

Procédure de passation : procédure adaptée ouverte
Modalités d'attribution :
Les conditions de participation sont indiquées dans le règlement de consultation.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation accessibles via le profila acheteur suivant : https://www.achatpublic.com

Seule la transmission dématérialisée des offres est possible. Elle est effectuée via le profil d'acheteur suivant : https://www.achatpublic.com

Date limite de réception des offres : 06/02/2020 à 17h00
Adresse Internet du profil acheteur : https://www.achatpublic.com
Date de parution de l'avis : 16/01/2020
Numéro de référence de l'accord-cadre : 2019-GRP-05
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse.

Val' Aïgo

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Communauté de Communes Val'Aïgo
2 avenue St Exupéry
31340 VILLEMUR SUR TARN
Contact : marchespublics@valaigo.fr
Objet du marché : Remise en navigation de l'écluse de Villemur sur Tarn
Durée des travaux : 7 semaines
Lot unique
Procédure de passation : procédure adaptée ouverte.
Modalités d'attribution : Les conditions de participation sont indiquées dans le règlement de consultation.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation accessibles via le profila acheteur suivant : https://www.achatpublic.com

Seule la transmission dématérialisée des offres est possible. Elle est effectuée via le profil d'acheteur suivant : https://www.achatpublic.com

Date limite de réception des offres : 10/02/2020 à 17h00
Adresse Internet du profil acheteur : https://www.achatpublic.com
Date de parution de l'avis: 16/01/2020
Numéro de référence de l'accord-cadre : 2020-CC-01
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

CONSTITUTIONS

Colegis AVOCATS

13, impasse teynier
31100 Toulouse

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à CASTELNAU D'ESTRETEFONDS du 08/01/2020, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **I.N.R.R. Bourgogne Franche Comté**
Siège : 7 rue de l'Ourmède EUROCENTRE, 31620 CASTELNAU D ESTRETEFONDS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1000 euros
Objet : La fabrication de palettes en bois et plus généralement d'emballages en bois ; Le négoce et la commercialisation du Bois, de palettes en bois, ou de produits et sous-produits requis ou générés par le sciage du bois pour la fabrication de palettes en bois, valorisation des produits connexes résultant du sciage de bois ; L'achat, la vente, la réparation, l'exportation, l'importation, la maintenance, la gestion de parcs, la location, le démontage, le remontage, de produits ou de matériels d'emballage et particulièrement de palettes en Bois.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : la société ENVIRIS FRANCE, SAS au capital de 8 000 000 euros dont le siège social est fixé 7 rue de l'Ourmède EUROCENTRE 31621 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 812 534 923, représentée par sa présidente la société HBI, Société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 7 rue Alfred Grandidier 31500 TOULOUSE, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 843 660 945, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Christophe BENETON.
La Société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, Le Président.

Notaire

SCP Jean-Pierre REVERSAT
Notaire
31210 MONTREJEAU

Suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre REVERSAT Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Jean-Pierre REVERSAT », titulaire d'un Office Notarial à MONTREJEAU, 3, Voie du Bicentenaire en date du 29 Octobre 2019 enregistré à TOULOUSE le 31 octobre 2019 Dossier 2019 00013935 ref 3104P61 2019 N 02128
Il a été établi les statuts d'une Société Civile immobilière desquels il résulte notamment ce qui suit :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La Société est dénommée : **ECHO**
Le siège social est fixé à : BOULOGNE SUR GESSE (31350) 8 Chemin des Pyrénées
La Société est constituée pour une durée de 99 années,
Les associés effectuent les apports en numéraire suivants à la société :
- M. Thierry GESTAS apporte la somme de MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
- M. Christophe GESTAS apporte la somme de MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Le capital social est fixé à la somme de : DEUX MILLE EUROS (2 000,00 EUR) divisé en 200 parts, de 10 € chacune, numérotées de à 200 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Le premier exercice social commencera à compter du jour de l'immatriculation de la société au RCS de TOULOUSE pour se terminer le 31 Décembre 2020.
Les premiers gérants sont : M. Thierry GESTAS demeurant le camp de la salle 31430 MONTEGUT BOURJAC et M. Christophe GESTAS demeurant 8 Chemin des Pyrénées 31350 BOULOGNE SUR GESSE.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de TOULOUSE

Suivant un acte ssp en date du 20/12/2019, il a été constitué une SASU
Dénomination :
DYNAMIC SECURITE
Siège social : 1 Rue Hermes 31520 RAMONVILLE ST AGNE
Capital : 1000 €
Activités principales : sécurité,gardiennage, intervention alarme incendie.
Durée : 99 ans
Président : M. TIFOUR Ahmed Amin 9 Impasse De L'azur 31100 TOULOUSE
Cession d'actions : libre
Conditions d'admission aux assemblées : etre actionnaire
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par **Me Claire NAPOLY-PUENTE**, notaire à TOULOUSE, le 8 janvier 2020, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :
Forme : Société Civile de Construction Vente
Dénomination : **SCCV QUAI DES HALLES**
Siège : 34 avenue Maignan 31200 TOULOUSE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Objet : - l'acquisition des terrains sis à TOULOUSE (31300) 258 et 260 avenue de Grande Bretagne, cadastrés section 846AI numéros 382 et 591, pour une contenance totale de 448 m², ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ;
- la construction sur ces terrains acquis, après démolition des bâtiments existants,
d'un immeuble élevé d'un étage sur rez-de-chaussée de 1.380 m² de plancher dont 183 m² de commerces et comprenant 21 logements ;
- la vente en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ;
- accessoirement la location totale ou partielle des immeubles ;
- et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société.
Capital social 1.000€ divisé 100 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, intégralement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs apports. Apports en numéraire.
Gérant : Monsieur Jean Claude PALOMBA, demeurant à MONTRABE (31850), 3 chemin des Vignes.
Cession des parts : librement cessibles ou transmissibles entre associés. Toute autre cession soumise à agrément.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis
La gérance,

HOLDING MAMMA
Société Civile
Au capital de 1 200 €
Siège social : 21 quinquies rue des Chênes - 31830 PLAISANCE DU TOUCH

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 janvier 2020 à PLAISANCE DU TOUCH, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile,
Dénomination sociale : HOLDING MAMMA,
Siège social : 21 quinquies rue des Chênes - 31830 PLAISANCE DU TOUCH,
Objet social : La prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute société soit nouvelle, soit déjà existante, de nationalité française ou étrangère. L'achat ou la vente de ces participations. L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, la prise de participations au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations, éventuellement l'animation de ses filiales.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,
Capital social : 1 200 €, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance : Mme Caroline CHOLLEY, demeurant 21 quinquies rue des Chênes - 31830 PLAISANCE DU TOUCH,
Clauses relatives aux cessions de parts:
- agrément requis dans tous les cas,
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales,
Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE.

La Gérance

Avis de constitution

Par ASSP du 07/01/2020 à TOULOUSE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifié
Dénomination : **CXR**
Siège : 9 Route Labastide Saint-Sernin 31140 PECHBONNIEU
Objet : Restauration rapide, fabrication, vente de pizzas à emporter et autres produits typiques, vente de tous articles d'épicerie fine, vente à consommer sur place de ces produits, livraison à domicile desdits produits par tous moyens de transports; Prestations de services, conseil aux entreprises et aux particuliers, commerce de produits alimentaires et non alimentaires, en gros ou au détail ; Prise de participation dans toutes autres sociétés commerciales françaises ou étrangères, industrielles, financières, mobilières ou immobilières; Gestion des titres et de valeurs mobilières, investissement pour son compte ou celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, augmentation de capital, absorption ou fusion; Gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale. Et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.
Durée : 99 ans
Capital : 1000€
Président : M. Cyril GHIRLANDA demeurant 9 Route Labastide Saint-Sernin 31140 PECHBONNIEU
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Pour avis. Le Président

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Nicolas GATUMEL, notaire à TOULOUSE, le 07 janvier 2020, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : **SCI NAKATOMI PLAZA**
Siège : BRUGUIERES (31150) 68, avenue de Gamouna
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.
Objet : La société a pour objet :
- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.
- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
- Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Capital social : 500€, divisé en 500 parts sociales de 1€ chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement libérées. Apports en numéraire.
Gérants : Monsieur Cyrille PLAZA, demeurant à BRUGUIERES (31150) 68, avenue de Gamouna.
Cession de parts : Toute cession est libre entre associés, conjoints associés ou non, ascendants et descendants. Tout autre cession est soumise à agrément.

Pour avis
La gérance

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
2 Impasse Couzinet
Parc de la Plaine - BP 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à LHERM du 02/01/2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique
Dénomination : **LHERM PLOMBERIE**
Siège : 57 Chemin Français, 31600 LHERM
Durée : 99 années ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 500 euros
Objet : dépannage, installation et vente en plomberie.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Saddok BOUSOLTANE, demeurant 57 Chemin Français, 31600 LHERM
La Société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,
Le Président

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 8 janvier 2020 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet social : Transactions sur immeubles et fonds de commerce pour le compte de tiers - Gestion immobilière pour le compte de tiers
Dénomination : **T.C.S IMMOBILIER**
Siège social : ROQUETTES (31120), 25 rue d'Aquitaine.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Apports en numéraire Monsieur Stéphane BELTRA TROIS CENTS EUROS (300,00 EUR) / Mademoiselle Corinne SAURAT SEPT CENTS EUROS (700,00 EUR).
Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.
Le premier président nommé sans limitation de durée est Mademoiselle Corinne SAURAT demeurant à PORTET-SUR-GARONNE (31120) 1 allée Francis Doumeng.

Pour avis Le Président

Suivant un acte ssp en date du 26/11/2019, il a été constitué une SASU
Dénomination :
GO IDRISSI
Siège social : 1 Place Edouard Bouilleres 31100 TOULOUSE
Capital : 1738 €
Activités principales : transport public routier de personnes
Durée : 99 ans
Président : M. IDRISSI RACHID 12 Rue Des Rosiers 31140 FONBEAUZARD
Cession d'actions : LIBRE
Conditions d'admission aux assemblées : ETRE ACTIONNAIRE
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 12 décembre 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée à associé unique
DENOMINATION : **UNIMOVE**
CAPITAL : 5 000 euros
SIEGE : 1 Rue Eugène Montel, 31120 PORTET SUR GAROFNNE
OBJET : Commissionnaire de transport
DUREE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT DES CESSIONS :
Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.
Président :
Monsieur FARGUES Alexandre, demeurant 1 Rue Eugène Montel, 31120 PORTET SUR GARONNE
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion

BARREAU AVOCATS TOULOUSE

SCP DESSART-DEVIERS
Avocats
5, rue Tolosane 31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 5 décembre 2019, il a été consitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société par actions simplifiée
Dénomination sociale : **SUSHI ET THAI**
Siège social : 6, rue du Taur à TOULOUSE (31000)
Objet social : Création et exploitation de fonds de commerce de restauration traditionnelle et de restauration rapide sur place ou à emporter avec licence de débit de boissons
Durée de la société : 99 années
Capital social : 500 euros en numéraires.
Présidence : Madame Sawan SRATHONGROD demeurant Chez Lucky JALEUNSIRI 10, rue Bossuet à DIJON (21000)
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis

BARREAU AVOCATS TOULOUSE

Cabinet Me Emmanuel Rieu-Castaing
150, rue de la découverte
Buroparc 2 – 31670 LABEGE

Annonce légale création d'une SCI

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/01/2020 a été constituée une société civile de dénomination sociale **PYRAMIDE N**, siège social : 8, rue Pharaon 31000 TOULOUSE. Forme : Société Civile Immobilière, Capital : 5.000 € Objet social : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, vente des biens immobiliers détenus par la société, emprunt de tous fonds pour la réalisation de cet objet. Gérant : Monsieur Nicolas RODE, 39, chemin des côtes – Pech David 31400 TOULOUSE. Cession de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse.

Dont acte,

Suivant acte sous seing privé en date du 08/01/2020, il a été constitué sous la dénomination **3PAUL** une société par actions simplifiée : **Siège social :** 37 rue Matabiau (31000) TOULOUSE. **Objet social :** L'activité de restaurant. **Durée :** 90 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation. **Capital social :** 600 €. **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés. **Président de la société :** A été nommé président M. Rinku Richard PALMA, demeurant à 1 chemin Cordeau Dany Appt 5 Esc 1 Etage 2 (31200) Toulouse, pour une durée indéterminée. M. Paul ASSCENSION, demeurant 19 rue Nelson Mandela (31520) Ramonville Saint-Agne, a été désigné en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée par décision du Président 08/01/2020. **Immatriculation au RCS :** La société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Suivant un acte ssp en date du 08/01/2020, il a été constitué une SCI
Dénomination : YELLI K.
Sigle : SCI YELLI K.
Siège social : 64 Avenue Etienne Billières BP 63082 31025 TOULOUSE
Capital : 300 € €
Activités principales : l'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, et en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans
Gérant : M. DIAKA Aimé Kouman 3, Impasse De Bitet - Appt. 57 31400 TOULOUSE
Cession de parts sociales : Libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 23/12/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristique suivantes :
Dénomination : **A.M.S**
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Capital : 1 000 euros
Siège social : 32 route de Bessières 31140 LAUNAGUET
Objet : la restauration sous toutes ses formes
Président : Monsieur HUSSAIN Forhad demeurant 30 rue de Caumont 31500 TOULOUSE
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable des associés. A l'exception des cessions entre associés.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis,

Notaire

Avis de constitution SAS

Acte authentique du 9 janvier 2020
Forme : SAS
Dénomination : **FB INVESTISSEMENTS**
Capital : 1.000 €
Siège social : 1, Avenue André Turcat (31490) LEGUEVIN
Objet : Propriété, gestion, acquisition, vente, rénovation de tous biens mobiliers ou immobiliers
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur justification de son identité et respect des formalités de convocations.
Clause restreignant la libre cession des actions : Transmissions à titre gratuit ou onéreux libres entre conjoints, ascendants, descendants et soumises à l'agrément du Président dans les autres cas.
Président : Monsieur Philippe FERRAN, demeurant LIAS (32600) 15, rue Claude Nougaro
Immatriculation : RCS de TOULOUSE

Pour avis,

Suivant acte sous seing privé en date du 09.01.2020, il a été constitué une société civile de moyens ayant les caractéristiques suivantes :
- FORME : Société civile de Moyens - DENOMINATION : **J.2.M**- SIEGE SOCIAL : 2, rue Cécile Brunschvicq - 31 000 TOULOUSE - OBJET : mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le malade et de l'indépendance technique et morale de chaque associé - DUREE : 99 années
- CAPITAL : 120 euros - APPORTS EN NUMERAIRE : 120 euros - GERANCE : Mme Johanna COHEN SOLAL épouse AZOULAY demeurant à TOULOUSE (31000) 28 rue du Pont Guilhemery Apt C 301, Mme Marie PALAZE épouse NEFNAF demeurant à AUCAMVILLE (31140) 19 rue des Abeilles et Monsieur Matthieu ADAM demeurant à CASTELGINEST (31780) 31 allées du Trezegat - CESSION DE PARTS : Agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés pour toute cession - IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Suivant un acte ssp en date du 09/01/2020, il a été constitué une SAS
Dénomination : ABMC 31
Siège social : 14 Allée De Montalion 31120 ROQUETTES
Capital : 500 €
Activités principales : travaux de maçonnerie générale, gros oeuvre, couverture
Durée : 99 ans
Président : M. AKDENIZ ERDAL 14 Allée De Montalion 31120 ROQUETTES
Directeur général : M. AKDENIZ DOGUKAN 14 Allée De Montalion 31120 ROQUETTES
Cession d'actions : Libre
Exercice du droit de vote : Une action égale une voix
Conditions d'admission aux assemblées : être actionnaire
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Suivant un acte ssp en date du 13/01/2020, il a été constitué une SASU
Dénomination :
DISCOUNT AVENUE
Siège social : 33 Chemin Des Sables 31120 PORTET SUR GARONNE
Capital : 3000 €
Activités principales : le commerce en ligne de produits; électroniques, informatiques, électroménagers, alimentaires mobiliers, jouets, textiles achat, revente et réparations de véhicules neufs et d'occasions distributions; commerce, apporteur d'affaires, participation dans des sociétés l'achat, la vente, la prise à bail, la location la gérance la participation direct,ou indirecte à toutes entreprises et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières
Durée : 99 ans
Président : Mme SGHAIERI Sabrina 33 Chemin Des Sables 31120 PORTET-SUR-GARONNE
Cession d'actions : Libre
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

BARREAU AVOCATS TOULOUSE

S.E.L.A.R.L. LA CLE DES CHAMPS
Société d'avocats
62 rue des Agriculteurs 81000 ALBI

Par acte sous seing privé en date du 31/12/2019 il a été constitué la Société à Responsabilité Limitée « MONCHÈNE « au capital social de 10 000 euros constitué intégralement par des apports en numéraire libérés. Le siège social est sis 620 chemin d'Ampouillac 31550 CINTEGABELLE. Son objet social essentiel est la réalisation de prestations de services de travaux agricoles et ruraux. Sa durée est de 50 ans avec un début d'activité au 1er janvier 2020. Le gérant est M. Christophe EYCHENNE, domicilié au 620 chemin d'Ampouillac à CINTEGABELLE (31), seul habilité à engager la société envers les tiers. Les statuts prévoient que toute cession de parts devra être agréée par assemblée générale extraordinaire. Immatriculation au R.C.S de Toulouse.

Suivant un acte ssp en date du 08/01/2020, il a été constitué une SASU
Dénomination :
BELLA PIZZA
Siège social : 352 Route De Launaguet 31200 TOULOUSE
Capital : 1000 €
Activités principales : restauration rapide, rôtisserie, sandwicherie, pizzeria, restauration, et toutes autres activités se rapportant a l'objet
Durée : 99 ans
Président : M. BOUZIDI Mohamed 643 Route De La Cote Rouge 31330 MERVILLE
Cession d'actions : libre
Exercice du droit de vote : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires
Conditions d'admission aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 02.01.2020 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **LAROUSET**
FORME : Société civile immobilière
SIEGE SOCIAL : 169 Chemin de la Clé des Champs – 31 220 SAINT-JULIEN
OBJET : Acquisition, administration, gestion de biens immobiliers
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 500 euros
GERANCE : Monsieur Eric MASCARAS demeurant 169 Chemin de la Clé des Champs – 31 220 SAINT-JULIEN
IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

Pour avis,

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

BARREAU AVOCATS TOULOUSE

Avis de cession

Suivant acte sous seing privé en date du 08/01/2020, enregistré au service départemental de l'enregistrement Toulouse le 09/01/2020, Dossier 2020 00000752, référence 3104P61 2020 A 00114, la société **KHAN**, EURL au capital de 1000 €, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n°824 591 747, dont le siège social est à Toulouse 31000 37 rue Matabiau, a cédé à la SAS **3PAUL**, société par actions simplifiée au capital de 600 €, en cours d'immatriculation au RCS de Toulouse, dont le siège social est à Toulouse (31000) 37 rue Matabiau, représentée par ses seuls associés M. Rinku Richard PALMA, désigné Président, et M. Paul ASSCENSION, le fonds de commerce de restaurant, sis et exploité à Toulouse (31000), 37 rue Matabiau. L'entrée en jouissance a été fixée au 08/01/2020. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de cinquante mille euros (50 000 €). Les oppositions seront reçues chez Maître Yves REGNIER, avocat, 51 rue d'Alsace-Lorraine à Toulouse (31000). Elles devront être formées au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

TRANSFERTS DE SIÈGE

CJC Cabinet Juridique Couturier

CJC - STE D'AVOCATS
TOULOUSE-SAINT-GAUDENS

SGC CONSEILS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 chemin d'en Calmettes, 81500 LAVAUR
789 459 138 RCS CASTRES

Aux termes d'une décision en date du 23.12.2019, l'associé unique a :
- décidé de transférer le siège social du 26 chemin d'en Calmettes, 81500 LAVAUR au 7 rue Gabriel Péri 31000 TOULOUSE à compter du 23.12.2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de CASTRES sous le numéro 789459138 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de TOULOUSE.
- nommé M. Stéphane ORSEL demeurant 9 rue John Fitzgerald Kennedy 31000 TOULOUSE en qualité de Président de la société en remplacement de M. Guillaume SABRIE, démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président

FERM' AUTO SERVICES
E.U.R.L. au capital de 7 600,00 Euros
Siège social : 1985 Route de Tarbes
App B8 — 2ème Etage
31470 FONSORBES
R.C.S : 478349053

Annonce légale nouveau siège

Par décision du 13 Janvier 2020, l'associé unique a transféré le siège social du Lot Le Bosquet Lot 6 — 12 Impasse de la Pastorale 31470 FONSORBES à 1985 Route de Tarbes — App B8 —2ème Etage 31470 FONSORBES à compter du 13 Janvier 2020 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts.
Ancienne mention
Siège : Lot Le Bosquet Lot 6 — 12 Impasse de la Pastorale 31470 FONSORBES
Nouvelle mention Siège : 1985 Route de Tarbes — App B8 — 2ème Etage 31470 FONSORBES
RCS : TOULOUSE

Pour avis, Le Gérant

Agence d'Installation Domotique et d'Electricité
Société par actions simplifiée
au capital de 2000 euros
Siège social : 8 rue jacques babinet
31100 TOULOUSE
799316914 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes de la décision de l'associé unique du 01 janvier 2020, il résulte que :
Le siège social a été transféré à 5 bis impasse d'Encoste 31330 LARRA, à compter du 01 janvier 2020.
L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

BARREAU AVOCATS TOULOUSE

Elodie GAREL
Avocat à la Cour
43 rue Riquet - 31000 TOULOUSE

PROMODULE INDUSTRIE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 200.000 euros
Siège Social : ZI LES CLOTTES
31360 SAINT MARTORY
RCS TOULOUSE 501 582 886

Par décision du 23 décembre 2019, le président a décidé de transférer le siège social du ZI LES CLOTTES – 31360 SAINT MARTORY, à l'adresse suivante : 36 Route de Lacourtensourt – 31150 FENOUILLET à compter du 23 décembre 2019. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
RCS TOULOUSE

Pour avis.

LE KANTO - EURL au capital de 3600,00 € - 5 esplanade Compans Caffarelli, Bât A, CS 57130, 31071 Toulouse cedex 7 - - 828184523 RCS Toulouse - Par décision de l'associée unique en date du 28/12/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 326 Chemin abris de Montcamp 30330 Connaux à compter du 01/01/2020. La société sera immatriculée au registre du commerce de Nîmes et sera irradiée du registre de commerce de Toulouse.

SEMYFALO
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : QUARTIER MAGNAN
31430 POUY DE TOUGES
821 699 253 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/19, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du QUARTIER MAGNAN, 31430 POUY DE TOUGES au 15 bis route de LONGAGES 31410 LAVERNOSE LACASSE à compter du 31/12/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

CEMAP GESTION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.802.900 €uros
13A Chemin de Quint,
AIGREFEUILLE (31280)
RCS TOULOUSE 489 298 414

Avis

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre 2019, les associés ont décidé, à compter du 1 er janvier 2020 – 0 heure, de transférer le siège social de AIGREFEUILLE (31280), 13A Chemin de Quint, à TOULOUSE (31500), 10 rue François.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis,

STADE TOULOUSAIN FOOD & BEVERAGE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : 75 Rue d'Alsace Lorraine 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 843 014 838

Suivant décision de la Gérance du 13 novembre 2019, il a été décidé de transférer le siège social, à compter du 13 novembre 2019, du 75 rue d'Alsace Lorraine à TOULOUSE (31000) au 5 Allée du Golf à TOULOUSE (31200).
L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

SARL CLARISSE VITEL CONSULTANTS
Au capital de 15 000 EUROS
Siège social : 35 rue Leo Lagrange
31 400 TOULOUSE
R.C.S TOULOUSE : 484 125 141

Aux termes d'une délibération, l'associée unique de la SARL CLARISSE VITEL CONSULTANTS a tenu une AGE et décidée du transfert de siège social du 35 Rue Léo Lagrange 31 400 TOULOUSE au 234 Route de Seysses Villa numéro 5- 31 100 TOULOUSE et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La gérance

TESTA TP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 Euros
Siège social : Al Pech - 291, Chemin de Pramadel
31380 AZAS
RCS TOULOUSE : 798 407 433

Aux termes d'une décision en date du 2 décembre 2019, l'associé unique a décidé, avec effet du 16 décembre 2019 de transférer le siège social de Al Pech - 291, Chemin de Pramadel - 31380 AZAS au 850, Route de Fabas - 82370 CAMPSAS, et de modifier en conséquence l'article IV des statuts.

Pour avis - La Gérance

LES SOINS DE COLETTE
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 7622.45 euros
Président Matthieu Stauff, 3 rue des nobles, 31570
siège social : 19, boulevard Denfert Rochereau -31250 REVEL
RCS TOULOUSE 326 313 707
Par AGE du 02 janvier 2020, l'associé unique décide à compter de ce jour de transférer le siège social au PAVILLON DU CHATEAU 81700 GARREVAQUES. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Radiation au RCS de TOULOUSE. Immatriculation au RCS de CASTRES

CALLYSTO
SARL au capital de 1600000 €
Siège social : 3 Rue Du Perigord
31000 TOULOUSE
512 217 266 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 02/01/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 22 Rue Des Changes 31000 TOULOUSE, à compter du 02/01/2019.
Mention au RCS de TOULOUSE

SCI TAHOU ET TAHOU
SCI au capital de 2 286.74€
9 Chemin de la Fontaine 31180 CASTELMAUROU.
RCS Toulouse 417 671 419

Avis de transfert de siège social

Par AGE du 01.07.19 les associés ont décidé de transférer le siège social au 10Bis Chemin de Castelviel 31180 ROUFFIAC TOLOSAN à compter de ce jour. L'article siège social des statuts est modifié.

SCI TJL
SCI au capital de 1 000 €
9 Chemin de la Fontaine,
31180 CASTELMAUROU
RCS Toulouse 488 846 965

Avis de transfert de siège social

Par AGE du 01.07.19, il a été décidé de transférer le siège social au 10Bis Chemin de Castelviel 31180 ROUFFIAC TOLOSAN à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts est modifié.

SCI TAHOU FAMILY
SCI au capital de 160 000 €
9 Chemin de la Fontaine
31180 CASTELMAUROU.
RCS de Toulouse 821 844 644

Avis de transfert de siège social

PPar AGE du 01.07.19 les associés ont décidé de transférer le siège social au 10Bis Chemin de Castelviel 31180 ROUFFIAC TOLOSAN à compter de ce jour. L'article quatrième des statuts est modifié.

MODIFICATIONS COMMISSAIRE AUX COMPTES

ALLO... !ZA COURSES EXPRESS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 €uros
3, Rue Gaston Évrard
Centre de Gros Uniprogros
31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 421 961 814

Aux termes d'une assemblée générale du 25 septembre 2019 à TOULOUSE (31100), il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de Monsieur Sébastien DESPRET, domicilié au 6, Rue Farman Technoclub Bâtiment E à TOULOUSE (31700), en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur AZEMA Jean-Paul, domicilié 9, Rue du Château de Ribaute à QUINT-FONSEGRIVES (31130), en qualité de commissaire aux comptes suppléant à compter du 31 décembre 2018.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis, le représentant légal.

Les Omegades
Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : Allée de Roncevaux
31240 L'Union
797 911 161 R.C.S. Toulouse

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019 a pris acte de l'accession de plein droit de Monsieur Vincent Rosso, Commissaire aux comptes suppléant, aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, à compter du 1er juillet 2019, en remplacement de Monsieur Alain GABRIEL.
Modification au RCS de Toulouse

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

Notaire

GARONA GESTION
Société par actions simplifiée
Capital social : 1.000 Euros
Siège social : 51 route de Narbonne – 31400 TOULOUSE
879 693 703 RCS TOULOUSE

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale en date du 07/01/2020, il a été pris acte de la démission de Monsieur Bruno DOUX, à compter de cette date, de ses fonctions de directeur général de la société.
L'article 25 des statuts sera modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,
La gérance

BARREAU AVOCATS TOULOUSE

Edouard JUNG
Avocat à la Cour
1bis, rue du Languedoc
31000 TOULOUSE

CONFOREL
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 €
Siège social : Parc d'Activités du Cassé II, 16, rue Jean Monet
31240 SAINT JEAN
339 678 138R.C.S TOULOUSE

Changement de Président

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18 décembre 2019, la SAS CONFOREL au capital de 150 000,00 euros ayant son siège social Parc d'Activités du Cassé II, 16, rue Jean Monet – 31240 SAINT JEAN, RCS de Toulouse 339 678 138, a pris acte de la démission de Monsieur Michel MERENCIANO ancien Président de la société à effet du 18 décembre 2019, a accepté cette démission et a désigné Monsieur Mickaël MARSAULT, né le 16 février 1975 à Angers, de nationalité française, Directeur Commercial, demeurant 12, rue du Chant du Merle – 31400 TOULOUSE, en qualité de nouveau Président de la SAS CONFOREL à compter du 18 décembre 2019

Pour avis

RSG AVOCATS

Société d'Avocats
1 rue Bouquières - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05.62.264.264
Fax : 05.62.264.265

CENTRE MEDICAL ET CHIRURGICAL DU LANGUEDOC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 73 040 euros
Siège social : 10 chemin de Cournaudis 31770 COLOMIERS
300 179 546 RCS TOULOUSE

Par Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26.12.2019, les associés ont décidé de nommer la société OCCITANE DE SANTE - Société par actions simplifiée ayant son siège social 100 rue Alfred Duméril – 31400 Toulouse et immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro SIREN 400 020 996 ayant pour représentant permanent Monsieur Martin PINEL, en qualité de Président de la société pour une durée illimitée à compter du 26.12.2019 en remplacement de Monsieur Martin PINEL démissionnaire.

Pour Avis,

KOALA&CO
Société par actions simplifiée
au capital de 500 €
Siège : 6 Rue Maurice Hurel
31500 TOULOUSE
852395755 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'AGE du 12/01/2020, il a été décidé de:
- nommer Président M. DARRAULT Manuel 12 b, rue des libellules 31130 QUINT FONSEGRIVES en remplacement de PORTIER Jean-Pierre démissionnaire.
Mention au RCS de TOULOUSE

MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL

ÉMÉRA DÉVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
à capital variable
41 rue Paule Raymondis
ZAC Gabardie
TOULOUSE (31200)
RCS TOULOUSE 839 156 080

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2019 et des décisions du Président du 14 novembre 2019, la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 200.000 €uros, par l'émission de 200 actions nouvelles de numéraire, de 1.000 €uros chacune, entièrement souscrites.
Le capital social de la société passe ainsi de la somme de 18.800.000 €uros à la somme de 19.000.000 €uros divisé en 19.000 actions de 1.000 €uros chacune.
En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts sont modifiés.

Pour avis

OCSEED
SASU au capital de 1000.00 euros
Siège social : 49 Grand Rue Saint-Michel Résidence Axe SUD 31400 TOULOUSE
RCS Toulouse :879 555 613
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 04/12/2019, il a été décidé de modifier le préambule des statuts constitutifs et d'augmenter le capital de la société de 637.500 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 638.500 € à compter du 08/01/2020.
Mention sera faite au RCS de Toulouse.

INGETEAM
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 Euros
porté à 160 000 Euros
Siège social : 140, Rue Carmin
Parc Innopole - Le Naurouze B5
31676 LABEGE Cedex
RCS TOULOUSE : 522 082 528

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 19 décembre 2019 et du certificat délivré le 19 décembre 2019 par le Commissaire aux Comptes, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 10 000 Euros par émission de 10 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 150 000 Euros à 160 000 Euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour Avis - Le Président.

BARNES HOLDING
Société civile
Au capital de 1 200 €
Siège social : 52 rue Pradal – 31400 TOULOUSE
RCS TOULOUSE n°848 170 379
Il résulte du procès-verbal de l'AGE des associés du 21/10/2019 que le capital social a été augmenté de 412 350 € par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille deux cent euros (1 200 €).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quatre cent treize mille cinq cent cinquante euros (413 550 €).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

POUR AVIS
La gérante

PACHA HOLDING
Société civile
Au capital de 1 200 €
Siège social : 52 rue Pradal – 31400 TOULOUSE
RCS TOULOUSE n°847 969 037
Il résulte du procès-verbal de l'AGE des associés du 21/10/2019 que le capital social a été augmenté de 456 850 € par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille deux cent euros (1 200 €).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quatre cent cinquante huit mille cinquante euros (458 050 €).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

FINEXPERT
SARL au capital de 250 000 euros
Siège social : 27 Rue de Metz
31000 TOULOUSE
492 697 180 RCS TOULOUSE

Aux termes du procès-verbal des décisions de la gérance du 30/12/2019, le capital social a été réduit d'une somme de 130 000 euros, pour être ramené de 250 000 euros à 120 000 euros par voie de remboursement partiel des parts, et ce à compter du 30/12/2019.
L'article 8 des statuts est modifié en conséquence.
Modification au RCS de TOULOUSE

MODIFICATIONS OBJET SOCIAL

BARREAU AVOCATS TOULOUSE

Patrick PARTOUCHE
Avocat
19, chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

«ENTREE EN MATIERE»
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 32 Grande Rue Saint Michel - 31400 - TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 529 452 476

Aux termes de décisions en date du 7 Janvier 2020, l'associé unique a décidé d'étendre l'activité de la société à celle de travaux de peinture et de vitrerie à compter du 1er Janvier 2016, de transférer, à compter du 1er Janvier 2020, le siège social, à LONGAGES (31410) 64 bis chemin de lavernose et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.
Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE

LANA AMMA Société à responsabilité limitée au capital de 30 900 € Siège social : 12 clos des Cigales 31170 TOURNEFEUILLE 791 799 786 RCS TOULOUSE Aux termes d'une décision du 21/12/2019, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social par les activités suivantes : énergéticienne, coach de vie, consultation individuelle, stage en groupe et conférence dans le domaine de la thérapie intuitive, et l'activité d'apport d'affaires ; de remplacer à compter du 21/12/2019 la dénomination sociale CAP AVENIR par LANA AMMA; et de modifier en conséquence les articles 2 et 3 des statuts.

A.D.M.V. GESTIUM
SARL au capital de 621 500 euros
Siège social : 17 Allée de la Plaine 31140 SAINT LOUP CAMMAS
750 612 822 RCS TOULOUSE
Suivant procès-verbal du 7 janvier 2020 l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : activité de marchand de biens, la promotion immobilière, l'achat de biens immobiliers, mise en valeur de ces biens, administration, exploitation par bail ou autrement, revente en totalité ou en partie de ces biens, le conseil, assistance et l'intermédiation dans le cadre de projets immobiliers, et a modifié l'article 2 des statuts en conséquence.

Pour avis
La Gérance

DISSOLUTIONS

SELARL FIRMAS MAMY SICARD DELBOUYS
Avocats
266 avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE
Tél. : 05.62.47.64.64

MONTAMAT ET ESPIGAT INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 180 000 euros
Siège de la liquidation : Le Trident – 2, Avenue de l'Europe – Bât. A
Parc Technologique du Canal – 31520 RAMONVILLE ST AGNE
481231868 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 décembre 2019, il a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 décembre 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Serge ESPIGAT, demeurant 1, Chemin des Pichanelles – 31320 VIEILLE TOULOUSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé : Le Trident – 2, Avenue de l'Europe – Bâtiment A – Parc Technologique du Canal – 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
L'Assemblée Générale a mis fin aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la société Audit Validation Assistance, titulaire et la société CFD Audit, suppléante, et ce, à compter du jour de la dissolution.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

BARREAU AVOCATS TOULOUSE

Laetitia ESTEBE
Avocat
11 rue du Sénéchal 31000 TOULOUSE
www.estebe-avocat.fr

ROUD'5
Société civile en liquidation
au capital de 500 €
Siège social et de liquidation :
52 avenue Louis Pasteur
31570 SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE
RCS 817 390 750

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 15/12/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Marie-Pierre ROUDIE demeurant 52 avenue Louis Pasteur 31570 SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 52 avenue Louis Pasteur 31570 SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée ainsi que les actes et documents concernant la liquidation.
Les actes relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au RCS.

SELARL FIRMAS MAMY SICARD DELBOUYS
Avocats
266 avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE
Tél. : 05.62.47.64.64

GROUPE IMOCOM
Société par actions simplifiée
au capital de 97 500 euros
Siège social : 21 rue Rémusat,
31000 TOULOUSE
489134668 RCS TOULOUSE

Par décision du 31 décembre 2019, la société NOVIMTIS, associée unique de la société GROUPE IMOCOM, a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite Société.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de TOULOUSE.

POUR AVIS
Le Président

EUROPEAN MUSIC SERVICES
SARL (à associé unique)
Au capital de 3.000 €
Siège social : 12 rue Louis Renault - 31130 BALMA
533 863 585 RCS TOULOUSE

Par décision de l'associée unique du 13/01/2020, la société JAZZ BEAT SL, SARL au capital de 3 000 €, située Carrer Josep Viladomat à Escaldes-Engordany en Andorre, immatriculée sous le numéro A-702799, représentée par son représentant légal Marc PANTEBRE PALMITJAVILA, a décidé de la dissolution sans liquidation de la société EUROPEAN MUSIC SERVICES, entrainant la transmission universelle de son patrimoine, par application de l'article 1844-5 al.3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis et modifications
au RCS de TOULOUSE.

Dissolution de société

Par décision unanime des associés prise dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2019, il a été décidé la dissolution anticipée à compter du 1er décembre 2019 de la société **MMD**, société civile immobilière au capital de 100,00 € ayant son siège à PIBRAC (31820) 7 impasse du Mont d'Olmes, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro SIREN 788471852.
Le liquidateur nommé est Madame Perle MALISZEWICZ épouse PAGES domiciliée à PIBRAC(31820) 7 impasse du Mont d'Olmes, où toute correspondance relative à la liquidation doit être adressée ainsi que toute notification. Le liquidateur dispose de tous les pouvoirs nécessaires sans aucune restriction à l'exercice de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce.

Pour avis la Gérance.

SARLu QTR
Capital de 1 000 Euros
14 Route - départementale 820
31790 SAINT-JORY
SIRET : 809 554 603 00013

Avis est donné de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation, par délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/04/2019, à compter du 30/04/2019.
Madame BONASTRE Carine, Demeurant au 41, Chemin de Saint Martin 31620 Castelnau d'Estretefonds a été nommé par l'Assemblée en qualité de liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé 41, Chemin de Saint Martin 31620 Castelnau d'Estretefonds
L'opération de liquidation s'effectuera au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse.

LE LIQUIDATEUR

Notre SITE WEB
www.lejournaltoulousain.fr

Retrouvez-nous sur
www.lejournaltoulousain.fr

LIQUIDATIONS

BARREAU AVOCATS TOULOUSE

Laetitia ESTEBE
Avocat
11 rue du Sénéchal 31000 TOULOUSE
www.estebe-avocat.fr

ROUD'5
Société civile en liquidation
au capital de 500 €
Siège social et de liquidation :
52 avenue Louis Pasteur
31570 SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE
RCS 817 390 750

Avis de clôture de liquidation

L'AG réunie le 31/12/2019 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Marie-Pierre ROUDIE, demeurant 52 avenue Louis Pasteur 31750 SAINTE FOY d'AIGREFEUILLE de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au RCS.

SARLu QTR
Capital de 1 000 Euros
14 Route - départementale 820
31790 SAINT-JORY
SIRET : 809 554 603 00013
M. BONASTRE Carine, la liquidatrice

Avis de clôture de la liquidation

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/11/2019, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.
La radiation sera demandée au RCS de Toulouse.

Pour avis, le liquidateur

AUDISUD PLAISANCE

UP YOUR RETAIL
Société par Actions Simplifiés
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 Rue Alphonse Ville
31120 ROQUETTES
R.C.S. TOULOUSE 807 884 564

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2018, les associés, statuant au vu du rapport du Liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

LOVATO VOTRE EXPERT COMPTABLE MOREAU

FORME : SAS DENOMINATION : **BROUCKE**, au capital de 500 €. Siège social : 12 RUE PERCHEPINTE 31000 TOULOUSE RCS Toulouse : 828 651 497 L'associé unique en date du 31/12/2019 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Stéphanie BROUCKE de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2019. Mention au RCS Toulouse.

SCI JPDL
Société Civile Immobilière
Au capital de 114 336.76 EUROS
Siège social : 17 rue de la Vierge
31500 TOULOUSE
380 502 161 RCS TOULOUSE

Avis de clôture de liquidation

Aux termes du procès-verbal en date du 31 Décembre 2019, l'assemblée générale extraordinaire a :
- approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, Monsieur DUCOS Philippe demeurant17 rue de la Vierge 31500 Toulouse, et l'a déchargé de son mandat,
- prononcé la clôture de liquidation de la société, en date du 31 Décembre 2019.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis, le liquidateur

Pour vos demandes de DEVIS
32 Rue Riquet
31000 Toulouse
annonceslegales@lejournaltoulousain.fr
09 83 27 51 41

DIVERS

CHEVET INVEST
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000 euros
Siège social : 36 Rue de l'Aubisque 31470 FONSORBES
828 379 024 RCS TOULOUSE
Par délibération en date du 23/12/2019, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 36 Rue de l'Aubisque 31470 FONSORBES au 56 Route de Cantalauze 31470 FONTENILLES à compter du même jour,
- de transformer la société en société par actions simplifiée,
- d'adopter article par article les nouveaux statuts tenant compte de la nouvelle forme de la société et du transfert de siège social réalisé.
La transformation de la société en société par actions simplifiée entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital
• Ancienne mention : Le capital social est fixé 5 000 euros. Il est divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.
• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 5 000 euros. Il est divisé en 500 actions de 10 euros chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées
Forme
• Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
• Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
Ancienne mention :
Gérant : Monsieur Mathieu CHEVET demeurant 56 Route de Cantalauze 31470 FONTENILLES
Nouvelle mention :
Président : Monsieur Mathieu CHEVET demeurant 56 Route de Cantalauze 31470 FONTENILLES
Admission aux assemblées et droit de vote (en cas de perte du caractère unipersonnel) :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément (en cas de perte du caractère unipersonnel) :
Les cessions d'actions à des tiers ou au profit d'associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

GERALD MATTEI
OFFICE NOTARIAL

1, Avenue de Gameville
31650 Saint-Orens-de-Gameville

Insertion – changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Gérald Mattei, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à SAINT ORENS DE GAMEVILLE, 1 avenue de Gameville , le 10 janvier 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :
Monsieur Gilbert Daniel **SUBISERETA**, retraité, et Madame Gladys Marcelle **LAFFITTE**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à LABEGE (31670) 46 chemin de canteloup.
Monsieur est né à MOSTAGANEM (ALGERIE) le 30 janvier 1935,
Madame est née à PONT DE DUVIVIER (ALGERIE) le 4 janvier 1935.
Mariés à la mairie de BONE (ALGERIE) le 11 décembre 1958 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Antoine GINESTY
Sébastien SALESSES
Notaires Associés
Successeurs de Maîtres Ginesty (Père et Fils) et de Maître Combarieu
ETUDE PLACE WILSON

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 02/11/2019, **M. Sylvain François André LOUBENS** , en son vivant maçon , demeurant à BALMA (31130) 7 rue Georges Buffon Appartement 12 Bâtiment A12.Né à TOULOUSE (31000), le 15 avril 1959.Célibataire.Ayant conclu avec Madame Yolande CALVET un PACS sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Me Sébastien SALESSES, notaire à TOULOUSE, le 21/11/2019. Contrat non modifié depuis lors.De nationalité française.Résident au sens de la réglementation fiscale.Décédé à QUINT-FONSEGRIVES (31130) (FRANCE), le 29/11/2019.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sébastien SALESSES , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Antoine GINESTY et Sébastien SALESSES, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE (Haute Garonne), 4 et 5, place Wilson , le 18/12/2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me SALESSES, notaire à TOULOUSE, référence CRPCEN : 31001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de TOULOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Notaire

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par **Maître Karine BERTRAND-GOUVERNAIRE, Notaire soussigné membre de la Société Civile Professionnelle « Karine BERTRAND-GOUVERNAIRE et Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de MILLAS (66170), 161, avenue Jean Jaurès**, le 19 décembre 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE par :
Monsieur Jacques Jean François **LIEVREMONT**, retraité, et Madame Colette **BALDO,** retraitée, son épouse, demeurant ensemble à COLOMIERS (31770) 10 allée du Roussillon Bâtiment B.
Monsieur est né à BYANS-SUR-DOUBS (25320) le 6 septembre 1939,
Madame est née à RIVET (ALGERIE) le 10 mars 1940.
Mariés à la mairie de RIVET (ALGERIE) le 1er juillet 1961 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant depuis opté pour le régime de la séparation de biens suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de TOULOUSE (31000) le 8 mai 1979.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

HELIANTHE DEVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée
A Associé Unique
à Capital Variable
41 Rue Paule Raymondis
ZAC Gabardie
TOULOUSE (31200)
RCS TOULOUSE 808 698 328

IAux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 novembre 2019, il résulte que l'associé unique de la société HELIANTHE DEVELOPPEMENT a décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 1er Janvier 2020-0 heure.
Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : société à responsabilité limitée à associé unique.
Nouvelle mention : société par actions simplifiée à associé unique.
Administration :
Ancienne mention : Monsieur Bertrand MANIER, Gérant.
Nouvelle mention : Monsieur Bertrand MANIER, né le 18/04/1967 à MARMANDE (47), de nationalité française, demeurant à TOULOUSE (31200), rue Fénelon, n°30, Président.
Admissibilité aux assemblées et droit de vote :
Le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité du capital social qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.
Agrément :
Les actions sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants. Elles sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre les époux et en cas d'apport à une société-holding dont l'associé-apporteur est majoritaire avec les membres directs de sa famille (conjoints et enfants) exclusivement.
Les actions ne peuvent être cédées ou transmises ou encore apportées à des tiers étrangers à la société, qu'avec le consentement des associés représentant plus des deux tiers du capital social.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,
Le Président

BARREAU AVOCATS TOULOUSE

Me Séverine BENOIT-TERES
AVOCAT
1, Avenue de Toulouse
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
Tel : 05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

Avis de modification

Dénomination sociale : **LE VIGNE**
Forme : Société Civile Immobilière
Siège Social : Chemin de la Grave à 31390 LAFITTE VIGORDANE
Capital Social : 76 224,51 €
SIREN 385 302 211 RCS TOULOUSE
Suite à la parution dans le Journal Toulousain du 09/01/2020 et aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17/12/2019, les associés ont décidé de transférer à compter de ce jour, le siège social qui était situé : Chemin de la Grave à 31390 LAFITTE VIGORDANE à l'adresse suivante : 2, Rue des Hortensias à 31750 ESCALQUENS.
Les statuts ont été modifiés, en conséquence.
Suite au décès de Monsieur Jean-Louis, Antoine AUDOUY en date du 11/05/2018, il est mis fin à ses fonctions de co-gérant. Ses héritiers viennent lui succéder soit : le conjoint survivant, Ermelinda da Encarnaçao Rodrigues Salas Audouy, et ses enfants : Jean-Christophe Michel Audouy et Laurence Christine Audouy. Monsieur Henri AUDOUY dont le domicile personnel est : 2, Rue des Hortensias à 31750 ESCALQUENS demeure le Gérant de la SCI LE VIGNE.

POUR AVIS ET MENTION, Le Gérant.

SC2

Société Civile
au capital de 46.100 €uros
41 Rue Paule Raymondis
ZAC Gabardie - TOULOUSE (31200)
RCS TOULOUSE 832 193 536

Ainsi qu'il résulte d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 30 septembre 2019, la société a été transformée en société à responsabilité limitée, à compter du 1er octobre 2019, sans création d'une personne morale nouvelle.
Il n'a été apporté aucune modification à la dénomination de la société, à son objet, à sa durée, à son capital et à la date de clôture de son exercice social.
De cette décision, il résulte les modifications suivantes :
Anciennes mentions :
Forme : Société Civile
Gérant : Monsieur Sébastien CASSOU, demeurant à AUZEVILLE –TOLOSANE (31320) – rue du Docteur Louis Delherm n°4.
Nouvelles mentions :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Gérant : Monsieur Sébastien CASSOU, demeurant comme indiqué ci-avant.
Le dépôt des pièces sera effectué au RCS de TOULOUSE

Pour avis et insertion.
Le Gérant

La location-gérance du fonds de commerce de fabrication d'éléments en béton pour le bâtiment et les travaux publics sis et exploité à 2, avenue du Palarin 31120 Portet sur Garonne, consentie en son temps par **BONNA SABLA SA**, 33 place des Corolles Tour Europe La Défense 92400 Courbevoie, 562 087 346 RCS NANTERRE au profit de **BONNA SABLA SNC**, 33 place des Corolles Tour Europe La Défense 92400 Courbevoie, 418 679 866 RCS NANTERRE, a pris fin à compter du 02/12/2019, par sa résiliation suivant acte sous seing privé en date à Paris du 02/12/2019.

R.BARBARESCO

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : Chemin Rozès – 31 220 MARIGNAC LASPEYRES
RCS TOULOUSE 484 556 808

Aux termes d'une délibération du 14.10.2019,
-Monsieur Rémi BARBARESCO demeurant 20 Boulevard des Pyrénées – 31 260 SALIES DU SALAT a été nommé gérant pour une durée illimitée à compter du 14.10.2019 en remplacement de Monsieur Roberto BARBARESCO démissionnaire
-le siège social a été transféré du Chemin Rozès – 31 220 MARIGNAC LASPEYRES au Zac de Cantalauze – 31220 MARTRES TOLOSANE.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

LA GERANCE

RECTIFICATIFS

SELARL DR ESTELLE GUINOT

SELARL au capital de 1 000 €
Siège Social : Clinique des Cèdres
Route de Mondonville
31700 CORNEBARRIEU

En rectification de l'annonce de la création de la société, parue dans Le Journal Toulousain du 9 janvier 2020, la gérante, Madame Estelle GUINOT demeure 7 Impasse des Treilles à ROQUEFORT DES CORBIERES (11540) et non 13 Impasse des Teilles à ROQUEFORT DES CORBIERES (11540).
Avis au RCS de Toulouse
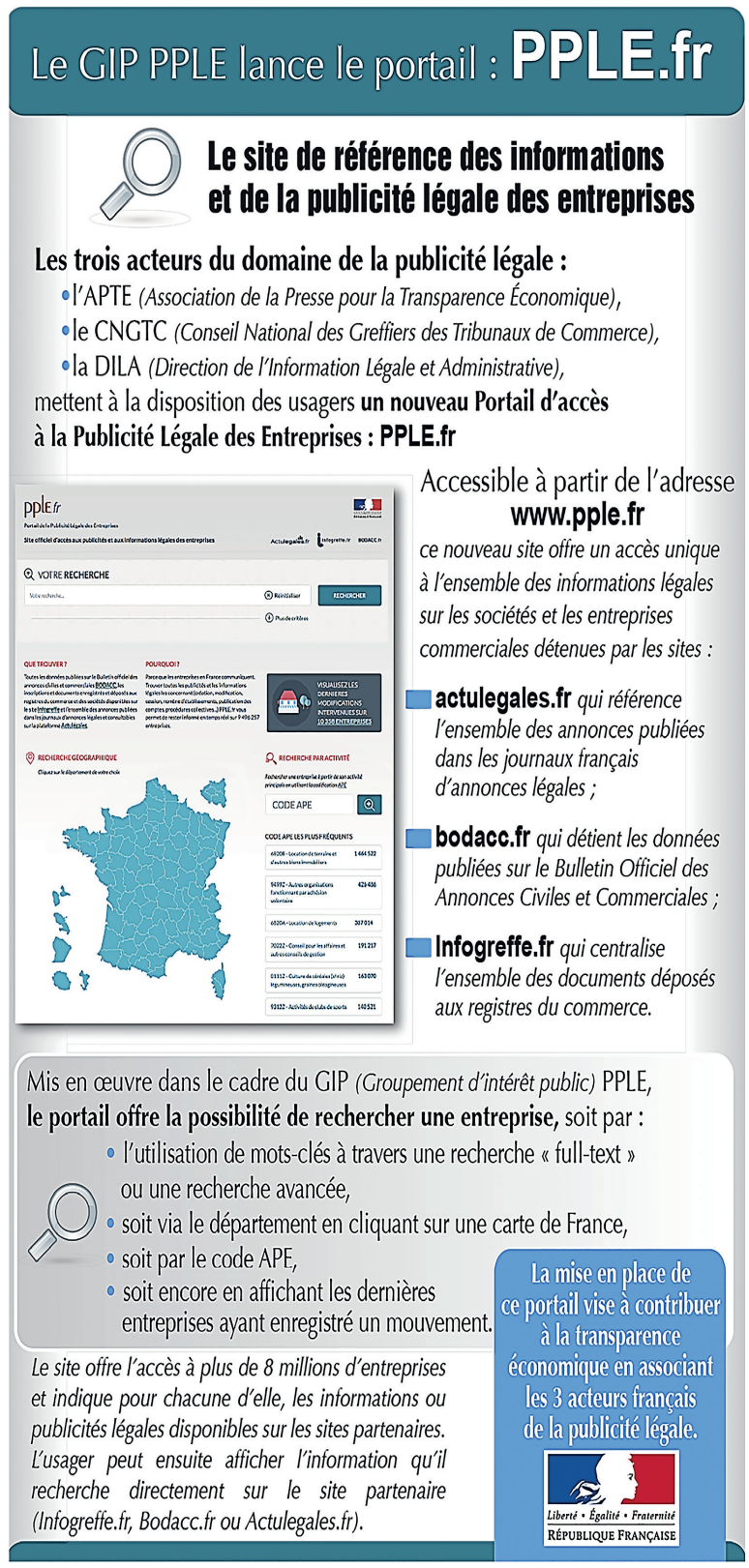
Dans l'annonce parue dans LE JOURNAL TOULOUSAIN du 12/12/2019, concernant la société CLV CONCEPT, il convient de lire : dénomination : **VLC CONCEPT**